



Distr.: LIMITED

E/ECA/DISD/CODI.2/11  
20 juillet 2001

**NATIONS UNIES**

**CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL**

**FRANCAIS**  
**Original: English**

**COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE**

Deuxième réunion du Comité de l'information  
pour le développement

Addis-Abeba, Ethiopie  
4-7 septembre 2001

**Evaluation de la mise en oeuvre du Plan d'Action d'Addis-Abeba pour le  
Développement de la Statistique en Afrique dans les années 1990**

Lors de la première réunion tenue en 1999, le Comité de l'Information pour le développement avait demandé au Comité de Coordination pour le développement de la statistique en Afrique (CASD) de faire entreprendre, par son Equipe Spéciale, une évaluation de la mise en oeuvre du Plan d'Action d'Addis-Abeba pour le développement de la statistique en Afrique dans les années 90.

L'Équipe Spéciale a achevé ses travaux et a présenté à la réunion du CASD, qui s'est tenue du 25 au 26 avril 2001, son rapport intitulé "Une évaluation du développement statistique en Afrique dans le contexte du Plan d'Action d'Addis-Abeba pour le développement de la statistique en Afrique dans les années 90". Ce même rapport, sous sa version révisée par le CASD, est maintenant présenté par le secrétariat à la deuxième réunion du CODI pour examen approfondi et adoption.



Distr.: LIMITEE

ECA/DISD/CASD.10/01/2 Rev.2  
26 Avril 2001

**NATIONS UNIES  
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL**

**FRANCAIS  
Original : Anglais**

---

**COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE**

Dixième réunion du Comité de coordination  
pour le développement de la statistique en  
Afrique (CASD)

25 - 26 avril 2001  
Addis-Abeba (Ethiopie)

**UNE EVALUATION DU DEVELOPPEMENT STATISTIQUE DE  
L'AFRIQUE**

**DANS LE CONTEXTE DU PLAN D'ACTION D'ADDIS-  
ABEBA POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE  
EN AFRIQUE DURANT LES ANNEES 90**

## **TABLE DES MATIERES**

<b>SIGLES ET ABREVIATIONS</b> .....	<b>ii</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>iii</b>
<b>RESUME ANALYTIQUE</b> .....	<b>iv</b>
<b>I INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
<b>II PRINCIPAUX RESULTATS DE L'EVALUATION</b> .....	<b>2</b>
<b>CONNAISSANCE, APPROPRIATION, PERTINENCE ET FAIBLESSES DU PLAN D'ACTION D'ADDIS ABEBA</b> .....	<b>2</b>
<b>Connaissance, appropriation et pertinence du plan</b> .....	<b>2</b>
<b>faiblesses du plan</b> .....	<b>3</b>
<b>DEVELOPPEMENT DES SYSTEMES NATIONAUX DE STATISTIQUE</b> .....	<b>3</b>
<b>Organisation et gestion des services statistiques</b> .....	<b>3</b>
<b>Cadre juridique et structure des SNS</b> .....	<b>4</b>
<b>Comités statistiques</b> .....	<b>5</b>
<b>Défis et établissement des priorités statistiques</b> .....	<b>5</b>
<b>Développement de la statistique</b> .....	<b>6</b>
<b>Sensibilisation à la statistique</b> .....	<b>7</b>
<b>Programme de travail</b> .....	<b>7</b>
<b>Ressources humaines</b> .....	<b>8</b>
<b>Autres ressources et infrastructures</b> .....	<b>9</b>
<b>Formation statistique</b> .....	<b>9</b>
<b>Qualité et diffusion des données</b> .....	<b>11</b>
<b>Principaux obstacles</b> .....	<b>13</b>
<b>RÔLE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET DES DONATEURS BILATÉRAUX ET MULTILATÉRAUX</b> .....	<b>13</b>
<b>RÔLE DES ORGANISATIONS RÉGIONALES ET SOUS-RÉGIONALES</b> .....	<b>13</b>
<b>CEA</b> .....	<b>13</b>
<b>BAD</b> .....	<b>15</b>
<b>AFRISTAT et autres organisations sous-régionales</b> .....	<b>16</b>
<b>Comité de coordination pour le développement de la statistique en Afrique (CASD)</b> .....	<b>18</b>
<b>LISTE DE CONTRÔLE DES FACTEURS DE PROMOTION DU DEVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE</b> .....	<b>19</b>
<b>DÉFIS FUTURS ET PERSPECTIVES</b> .....	<b>20</b>
<b>Défis</b> .....	<b>20</b>
<b>Perspectives</b> .....	<b>21</b>
<b>III CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS CLÉS</b> .....	<b>23</b>
<b>CONCLUSIONS</b> .....	<b>23</b>
<b>RECOMMANDATIONS CLÉS</b> .....	<b>25</b>
<b>IV REFERENCES</b> .....	<b>30</b>
<b>ANNEXE 1: LISTE EXHAUSTIVE DES RECOMMANDATIONS</b> .....	<b>32</b>
<b>ANNEXE 2: PLAN D'ACTION D'ADDIS ABEBA (PAA)</b> .....	<b>41</b>
<b>ANNEXE 3: INFORMATIONS GÉNÉRALES</b> .....	<b>46</b>
<b>ANNEXE 4: PROGRAMMES RÉGIONAUX DE COOPERATION STATISTIQUE</b> .....	<b>48</b>
<b>ANNEXE 5: NOTE RELATIVE À LA METHODE DE TRAVAIL</b> .....	<b>51</b>
<b>ANNEXE 6: COMPOSITION DE L'EQUIPE SPECIALE</b> .....	<b>53</b>

**SIGLES ET ABBREVIATIONS**

AFRISTAT	Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne
AFSA	Association africaine de statistique
BAD	Banque africaine de développement
BNS	Bureau national de statistique
BSNU	Bureau de statistique des Nations Unies
CASD	Comité de coordination pour le développement de la statistique en Afrique
CEA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
CID	Comité de l'information pour le développement
COMESA	Communauté des pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe
CRFS	Centre régional de formation statistique
CSRD	Centre sous-régional de développement
DFID	Département pour le développement international
DSID	Division des services de l'information pour le développement
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
EAC	Communauté des pays d'Afrique de l'Est
EASTC	Centre de formation statistique pour l'Afrique de l'Est
EBES	Évaluation des besoins et élaboration des stratégies
ENSEA	École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
GQT	Gestion qualité totale
IFORD	Institut de formation et de recherche démographiques
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
IPC	Indice des prix à la consommation
ISAE	Institut de statistique et d'économie appliquée
OIT	Organisation internationale du travail
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PAAA	Plan d'action d'Addis-Abeba pour le développement de la statistique en Afrique dans les années 90
PADEM	Programme africain de mise en place de dispositifs d'enquêtes sur les ménages
PAEP	Plan d'action pour l'éradication de la pauvreté
PARIS21	Partenariat statistique au service du développement à l'aube du 21 <sup>ème</sup> siècle
PFSA	Programme de formation statistique pour l'Afrique
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPTTE	Pays pauvres très endettés
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SCN	Système de comptabilité nationale
SGDI	Système général de diffusion de l'information
SIG	Système d'information géographique
SNS	Système national de statistique
TI	Technologies de l'information
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence américaine pour le développement international

## REMERCIEMENTS

Le Comité de coordination pour le développement de la statistique en Afrique (CASD) remercie l'Équipe spéciale du CASD pour la conception des termes de référence de l'évaluation, la sélection et le recrutement de Messieurs O.O. Ajayi, Ben Kiregyera, Ayenew Ejigu, Martin Balépa, Michel Mouyeho-Katouba et Luc Mbong-Mbong, les six consultants qui ont évalué la mise en œuvre du Plan d'action d'Addis-Abeba pour le développement de la statistique en Afrique dans les années 90 et rédigé les rapports par pays ainsi que le présent rapport. Le CASD exprime ici sa gratitude au *Department for International Development* (DFID) [Département du développement international] du Royaume-Uni, à la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et à la Banque africaine de développement pour leur appui. Il remercie pour leur collaboration tous les responsables des institutions nationales, les représentations locales des organismes donateurs et des organisations internationales, ainsi que les responsables des institutions régionales et sous-régionales sollicitées. Sans eux, cette évaluation n'aurait jamais été possible. Le CASD remercie enfin le Gouvernement zambien pour l'équipement qu'il a bien voulu mettre à sa disposition et qui a permis de jeter les bases de ce rapport.

## RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1. Le Comité de coordination pour le développement de la statistique en Afrique (CASD) a mené une évaluation complète des réalisations, des échecs, des obstacles et des facteurs positifs qui ont concouru à la réalisation des objectifs du Plan d'action d'Addis Abeba pour le développement de la statistique en Afrique dans les années 90 et du rôle décisif du CASD dans l'exécution du Plan.
2. Voici les principaux résultats et conclusions de cette évaluation :
  - Le Plan peut servir de base pour renverser la tendance à la baisse qui caractérise la production statistique de l'Afrique. Cependant, il n'a pas été suffisamment vulgarisé et popularisé et les parties concernées dans les différents pays ne se l'ont pas véritablement approprié.
  - De fait, le PAAA et sa stratégie d'exécution étaient tous deux excellents. Les problèmes rencontrés dans sa mise en œuvre se trouvent ailleurs et peuvent se résumer comme suit :
    - a) Le CASD avait de bonnes idées qui n'ont pas été efficacement exploitées. Il était mal structuré pour évaluer et suivre la mise en œuvre du développement statistique de l'Afrique
    - b) L'absence d'une culture de bonne gouvernance dans la plupart des pays africains avec comme corollaire le fait que les régimes en place ne se sentent nullement obligés de rendre des comptes
    - c) La restructuration des activités de la CEA avait été perçue par les pays comme un facteur ayant dévalorisé les opérations statistiques au secrétariat.
  - L'avenir de la statistique en Afrique est prometteur. La bonne gouvernance et, pour les gouvernements, l'obligation de rendre compte, semblent s'enraciner dans de nombreux pays, ce qui fera de la statistique un secteur prioritaire dans l'ensemble du continent et entraînera une amélioration de la gestion des affaires publiques. Étant donné que "charité bien ordonnée commence par soi-même", il est à espérer que la CEA a tiré les enseignements de sa décision ci-dessus rapportée et renforcera sa division de statistique afin de fournir sur le plan interne et externe un service statistique plus efficace et d'assurer une gestion, une coordination et harmonisation dignes de ce nom. Les statisticiens africains bénéficieront d'une meilleure formation avec plus de 120 universités du continent produisant un nombre croissant de diplômés en statistique. La presse, le secteur privé et la société civile devenant de plus en plus influents et exigeants, les gouvernements africains devront tenir davantage compte de la volonté collective des populations, et donc inscrire l'obligation de rendre compte, les statistiques quantitatives et les programmes statistiques parmi les principales priorités nationales de chaque pays.
  - Les acquis des dix dernières années, peut-être largement imputables au PAAA, sont nombreux: amélioration de la législation et de l'organisation statistiques dans de nombreux pays; développement de la couverture et du contenu et amélioration de l'accès à la production

statistique en grande partie en raison d'une informatisation plus poussée; forte hausse des effectifs dans le domaine de la statistique

avec le passage du nombre d'universités africaines de 30 au début des années 90 à plus de 120 fin 1999 ; progrès modestes de la diffusion des données.

- Seuls quelques-uns des 10 pays sur lesquels a porté l'enquête possédaient le "dosage adéquat" des facteurs favorables.
- La CEA a réussi à prendre un certain nombre de mesures recommandées par le Plan. Cependant, elle n'a pas pu jouer le rôle de modèle en matière de "meilleures pratiques" qui lui a été assigné dans les domaines des politiques statistiques, de la coordination et de la mise au point de bases de données. Elle n'a pas non plus réussi à devenir "la source faisant autorité en matière de données sur les pays africains". Le CASD a également joué un rôle utile mais limité en appliquant certaines des recommandations du PAAA, y compris en ce qui concerne les besoins en matière d'évaluation, de formation, etc.
- Les principaux problèmes auxquels sont confrontés les systèmes statistiques en Afrique sont entre autres, la nécessité de sensibiliser davantage les utilisateurs de données et plus particulièrement les décideurs, à l'importance de la statistique, d'amener les gouvernements à accorder un rang élevé de priorité à la statistique, la mise en place d'une capacité appropriée pour faciliter l'accès aux données et faciliter l'adaptation à l'évolution de la demande de données et la capacité d'exploiter les nouvelles technologies pour améliorer le mode de collecte et de diffusion de l'information.
- Les perspectives de développement de la statistique *sont plus prometteuses aujourd'hui compte tenu des besoins en statistiques associés aux programmes de remise des dettes des pays pauvres très endettés (PPTE)*, des nouvelles initiatives comme PARIS21 et du développement des activités statistiques dans les organisations sous-régionales en vue d'aider les pays membres à mettre en place des capacités et opportunités appropriées pour profiter des technologies disponibles.

### 3. Voici les principales recommandations de l'Équipe spéciale :

- Ancrer la statistique dans la réalité africaine, sensibiliser les utilisateurs à l'importance de la statistique, amener les gouvernements à accorder un rang de priorité plus élevé à la statistique, élaborer des plans et structures cadres de la statistique qui prennent en compte les besoins actuels en données, investir dans l'amélioration de la qualité des programmes, investir dans les programmes d'amélioration de la qualité, améliorer la diffusion et l'échange d'informations, élaborer un système africain d'information et promouvoir la connectivité, évaluer la situation actuelle en vue de mettre en place une structure pour succéder au Programme africain de formation statistique (PAFS), développer la formation continue du personnel, encourager les femmes à suivre des cours de statistique à différents niveaux, promouvoir le recrutement au

mérite, améliorer la coordination entre les parties intéressées, y compris en ce qui concerne l'assistance, encourager les organisations régionales et sous-régionales à jouer un rôle accru dans le développement de la statistique en Afrique et coordonner leurs efforts en la matière.

- Les principes et les recommandations du PAAA demeurent largement pertinents même aujourd'hui. Cependant, on peut les soumettre à un examen critique et les actualiser à la lumière de la situation actuelle. Il faudra alors formuler pour la décennie 2001-2010 un nouveau plan d'action et une stratégie connexe tenant pleinement compte des enseignements de l'exécution du PAAA et associant davantage toutes les parties concernées à un niveau approprié ; la stratégie de mise en œuvre de ce plan devra tirer parti des leçons de l'exécution du PAAA.
- Il importe de restructurer et de renforcer les activités statistiques de la CEA de manière appropriée afin qu'elle puisse à la fois jouer efficacement le rôle "...d'institution régionale responsable du développement et de la promotion de la statistique en l'Afrique " (Principe n° 8 du PAAA) et assurer des services d'appui statistique efficaces à ses diverses divisions.



## I INTRODUCTION

1. La neuvième réunion du CASD tenue à Addis-Abeba en juin 1999 a institué une équipe spéciale chargée, non seulement d'effectuer une évaluation complète et indépendante des succès et des échecs enregistrés, des problèmes rencontrés et des facteurs favorables identifiés dans la poursuite des objectifs du Plan d'action d'Addis-Abeba (PAAA) pour le développement de la statistique en Afrique durant les années 90, mais également d'examiner le rôle joué par le CASD pour faciliter la mise en œuvre dudit plan. Celui-ci ainsi que la justification de l'évaluation sont présentés aux annexes 2 et 3.
  
2. Pour entreprendre cette évaluation, une équipe spéciale de six consultants africains en statistique a été constituée, composée de Messieurs Oladejo Ajayi (Nigeria), Ben Kiregyera (Ouganda), Ayenew Ejigu (Ethiopie), Martin Balépa (AFRISTAT), Michel Mouyeho-Katoula (Congo-Brazaville) et Luc Mbong-Mbong (Cameroun).
  
3. Les objectifs de cet exercice d'évaluation sont les suivants :
  - a) Évaluer le Plan d'action d'Addis-Abeba et sa stratégie en faisant ressortir les aspects suivants :
    - *Les succès et les échecs enregistrés, les problèmes rencontrés et les facteurs favorables identifiés dans la poursuite des objectifs du Plan ;*
    - *L'efficacité du CASD, le rôle de la CEA dans la facilitation, la coordination et le suivi de la mise en œuvre du PAAA (y compris la coordination des ressources fournies par les donateurs) ; et*
    - *Le rôle et l'efficacité de l'assistance technique.*
  - b) Identifier les questions et les problèmes pertinents relatifs au développement de la statistique en Afrique pendant la prochaine décennie à l'échelle nationale, sous-régionale et régionale, y compris la relation avec les systèmes internationaux de statistique.
  
4. Pour réaliser ces objectifs, les consultants ont utilisé la méthodologie approuvée par l'Équipe spéciale et qui comprend :
  - Une revue de la documentation disponible sur le Plan d'action d'Addis Abeba (PAAA) et le CASD ;
  - La conduite d'études de cas dans les 10 pays ;
  - L'organisation de consultations complémentaires avec des organisations économiques et des centres régionaux et sous-régionaux de formation statistique et des donateurs bilatéraux et multilatéraux.

5. On trouvera à l'Annexe 5 une note d'information sur la méthode de travail utilisée.
6. Au cours des visites, les consultants ont également recueilli des points de vues, des propositions et des directives sur le rôle attendu de la statistique dans une société en mutation où des questions comme la démocratie, la bonne gouvernance, le respect des droits humains, la liberté de la presse, la décentralisation des administrations nationales, l'élaboration de documents de vision nationale et la réduction de la pauvreté constituent les principaux sujets de préoccupation.
7. Des rapports ont été élaborés sur tous les pays visités. Trois autres rapports ont été établis sur les organisations et les centres de formation régionaux et sous-régionaux. Au total 13 rapports ont été rédigés et le présent document en est la synthèse (voir Annexe 5). Un avant-projet de rapport a été élaboré par Messieurs A. Kiregyera et Mouyelo-Katoula puis commenté par Messieurs A. Ejigou, Balépa et Mbong-Mbong dont les observations ont été incorporées dans le document final par M. O.O. Ajayi.
8. Les principales difficultés rencontrées au cours des visites dans les pays sont, entre autres, le caractère inapproprié de certaines nominations, l'absence de certains responsables aux rencontres prévues avec les consultants, des problèmes de communication dans l'un des pays et le manque d'intérêt de certains responsables pour le développement statistique.

## **II PRINCIPAUX RESULTATS DE L'EVALUATION**

### **Connaissance, appropriation, pertinence et faiblesses du Plan d'action d'Addis-Abeba**

#### **Connaissance, appropriation et pertinence du Plan**

9. Hormis un très petit nombre de responsables de haut niveau dans quelques-uns des dix pays visités, le Plan était peu connu sinon totalement inconnu dans les pays. Il était clair qu'aucun effort n'avait été entrepris pour faire connaître et populariser largement ce plan et sa stratégie de mise en œuvre, encore moins pour amener les parties concernées, notamment les bureaux nationaux de statistique, les décideurs et les partenaires au développement, à se l'approprier. Seul un pays a consenti des efforts appréciables pour amener le personnel statistique à intégrer le Plan et sa stratégie de mise en application.
10. Ce plan est plus que pertinent pour les pays africains car non seulement il fait clairement ressortir la nature et les causes profondes de la baisse de la production statistique en Afrique, mais il propose également une stratégie destinée à renverser cette tendance.

### **Faiblesses du Plan**

11. Le Plan ne prévoit aucun mécanisme destiné à le vulgariser et à le populariser auprès des parties concernées dans les divers pays, notamment les statisticiens et les décideurs. Par ailleurs, il n'y avait pas de coordonnateur du Plan au niveau national pour assurer le suivi de son exécution.

12 Des dispositions énergiques n'avaient pas été incluses dans le Plan sur "la mémoire institutionnelle" en ce qui concerne la nécessité d'une documentation systématique alors qu'on savait, au moment de l'élaboration du Plan, que le taux de renouvellement du personnel des bureaux nationaux de statistique était et demeurerait élevé.

13 Le PAAA était conçu pour renforcer les systèmes statistiques et leur permettre de jouer leur rôle traditionnel de fournisseurs de données aux utilisateurs. Il n'a pas été plus loin pour recommander des stratégies appropriées en vue d'identifier et d'expliquer les facteurs à l'origine de nombreux phénomènes sociaux et économiques, y compris les tendances sociales.

14 Les programmes de formation conçus dans le cadre du Plan n'étaient pas suffisamment flexibles pour permettre une approche multidisciplinaire et développer les compétences dans les méthodes de statistique quantitative en vue de la collecte de données. En outre, l'accent n'a pas été suffisamment mis sur l'analyse des données et la recherche.

## **Développement des systèmes nationaux de statistique**

### **Organisation et gestion des services statistiques**

15. Dans de nombreux pays, les lois régissant l'organisation et les activités statistiques, et plus particulièrement la coordination, sont largement dépassées et ne reflètent plus les nouvelles réalités nationales. Cela a, entre autres, contribué à l'inefficacité des systèmes nationaux de statistique (SNS).

16. La structure des systèmes nationaux de statistique est identique dans bon nombre de pays étudiés. Dans de nombreux cas, les bureaux nationaux de statistique (BNS) ont été restructurés et des départements techniques créés suivant les fonctions et les disciplines statistiques. Il convient de noter cependant que cette restructuration n'avait pas été effectuée en application de la recommandation du PAAA selon laquelle "l'organigramme des SNS devrait être examiné soigneusement et être révisé si nécessaire pour répondre aux divers besoins en matière de données". Plus particulièrement, rien ne permettait d'affirmer que ces restructurations visaient à donner aux bureaux nationaux de statistique les outils nécessaires pour répondre de manière satisfaisante aux besoins des utilisateurs.

17. Les SNS sont essentiellement décentralisés et les BNS jouent le rôle d'organismes de coordination. Cependant, dans la plupart des pays, les BNS n'ont pas

réussi à s'acquitter efficacement de ce rôle faute de personnel et de ressources adéquats pour exécuter leurs programmes de travail. Dans ces conditions, les SNS ont continué à produire des données parfois incohérentes ou difficiles à comparer.

18. La recommandation du PAAA stipulant que "Pour attirer et retenir le personnel approprié, les gouvernements sont instamment priés d'élaborer des conditions d'emploi attrayantes pour les statisticiens" n'a été appliquée que dans un pays anglophone et un pays francophone parmi les pays visités. Dans les autres pays, les conditions d'emploi du personnel des services statistiques sont très éloignées de cette recommandation du Plan. Cela s'explique par le fait que le service statistique fait partie de la fonction publique dans la plupart des pays étudiés et que celle-ci ne bénéficie pas de conditions particulièrement attrayantes.

19. Seuls trois des pays visités ont mis en place des unités organisationnelles sur la recherche et les méthodes statistiques conformément aux recommandations du PAAA. Rien ne permet de dire que les pays aient fait de la recherche une partie intégrante de leurs activités statistiques conformément aux recommandations du PAAA. On se demande même si il y a eu effectivement des travaux de recherche. Cela s'explique par le fait que les BNS n'accordent généralement pas la priorité requise à la recherche et à la méthodologie. En outre, les pays manquent de spécialistes dans le domaine des méthodes de recherche et les BNS prennent des raccourcis pour résoudre les problèmes de méthodologie en utilisant des mesures supplétives, des méthodes appliquées ailleurs (et qui ne sont pas nécessairement appropriées) ou des solutions conçues hors du continent.

### **Cadre juridique et structure des SNS**

20. Dans certains des pays visités, la législation régissant le SNS a été amendée pour améliorer l'efficacité du système par la création d'un "organisme statistique autonome" chargé de coordonner son développement. Dans l'un des pays visités, les décisions et le suivi de l'exécution du programme de travail de cet organisme ont été confiés à un "organe chargé des politiques" composé de professionnels de haut niveau et la statistique a été incluse dans les domaines à l'abri des coupes budgétaires. Dans ce même pays, on a observé une participation accrue de l'organisme statistique aux processus essentiels de prise de décision et de réflexion tels que l'élaboration des documents cadres de politiques économiques.

21. Dans les pays où l'organisme statistique est autonome et dirigé par des personnes "ayant une bonne connaissance de la statistique et des capacités de gestion éprouvées", des progrès ont été enregistrés dans l'évaluation des besoins des utilisateurs et la recherche de solutions à leur satisfaction. Un appui financier accru a permis d'améliorer la rémunération du personnel statistique et de lui fournir des moyens accrus. Grâce à la formation enfin, les compétences et les capacités nécessaires au travail des SNS sont en train d'être mises en place de façon systématique.

### **Comités statistiques**

22. Dans de nombreux pays visités, des comités statistiques ont été créés en application des recommandations du PAAA. Plus particulièrement, des comités utilisateurs/producteurs et producteurs/producteurs ont été mis en place ou revigorés, notamment dans certains pays anglophones, et des résultats encourageants ont été enregistrés. Cependant, ces comités sont inactifs ou carrément moribonds dans de nombreux pays.

23. On a noté que la composition de ces comités influençait sensiblement leur capacité à fonctionner et à jouer un rôle utile. En effet, les comités qui ne fonctionnent pas correctement comptent de nombreux membres qui ont été cooptés sur la base de leur position officielle. Certains de ces membres de droit n'ont pas toujours des raisons personnelles d'appartenir à ces comités, et même lorsqu'ils participent aux réunions, ils ont rarement des solutions à proposer aux éventuels problèmes examinés.

### **Défis et établissement des priorités en statistique**

24. Une analyse exhaustive de la situation de plus en plus précaire des pays africains, tenaillés par la crise économique et les problèmes de la dette et de la famine, a conduit la CEA à recommander les domaines de priorité suivants dans les programmes statistiques futurs : alimentation et agriculture, industrie, ressources humaines, transports et communications, commerce et finance, environnement, énergie, femme et développement, population et développement et secteur informel.

24. Depuis, les problèmes des sociétés africaines ont été aggravés par de nouveaux fléaux comme la pauvreté, le VIH/SIDA et les conflits d'origine interne et externe. En outre, de nouveaux défis sociaux et politiques comme la démocratie, la décentralisation, les droits humains et la problématique hommes-femmes sont apparus. Et pourtant, les priorités structurelles de la statistique de ces pays n'ont pas changé et des efforts ont été déployés pour aborder certains de ces problèmes par le biais de programmes peu durables et pas toujours pertinents et dont l'initiative, le cadre conceptuel, la méthodologie, l'étendue, le calendrier, les recommandations aux décideurs, la diffusion des résultats, la mobilisation des ressources humaines et le financement sont décidés par les donateurs.

26. Les SNS n'ont pas disposé d'un mécanisme organisé et permanent d'identification des nouveaux défis ainsi que des stratégies de réponse. Cela est imputable en partie aux rigidités institutionnelles et en partie à l'incapacité de saisir les nouvelles opportunités.

### Développement de la statistique

27. Le secteur de la statistique a enregistré des progrès notables dans les pays africains au cours de la décennie écoulée. Dans de nombreux pays par exemple, cette période a vu une amélioration de la coordination entre les utilisateurs et les producteurs de données et l'extension du champ d'intervention qui couvre désormais de nouveaux secteurs comme l'énergie et l'environnement, l'hétérogénéité des situations nationales en ce qui concerne l'adoption du nouveau système de comptabilité nationale (SCN 1993), une amélioration du mode de calcul et de la diffusion des estimations du PIB, l'utilisation de procédures améliorées de diffusion, etc. La recommandation B22 du PAAA (voir annexe 1) demande aux donateurs bilatéraux et multilatéraux d'apporter un soutien accru à l'exécution de ces programmes. De fait, certaines avancées peuvent être attribuées à diverses formes d'assistance bilatérale et multilatérale octroyée aux pays par divers donateurs, organisations sous-régionales et internationales, y compris la Commission européenne, les agences danoise, suédoise et norvégienne de développement international, la Coopération française, l'INSEE, l'USAID, la Banque mondiale, le FMI, la BAD, le DFID, le PNUD, la CEA, la FAO, l'UNICEF, le FNUAP, l'UNESCO, AFRISTAT, la CEDEAO, la CAE, la SADC, etc. Cela dit, le problème de la durabilité de ces avancées demeure une question importante.

28. Dans certains pays africains, les BNS ne participent pas suffisamment à la recherche de solutions aux principaux problèmes bien qu'ait été reconnue l'importance de l'information statistique pour la prise de décisions en matière de politiques. Cela peut être attribué au fait que les programmes de formation statistique n'étaient pas suffisamment axés sur la production de statistiques officielles. Qui plus est, il existe à tous les niveaux des utilisateurs potentiels qui ne sont pas informés du genre d'information statistique qu'ils peuvent demander et obtenir auprès des producteurs de données.

29. Seuls quatre (4) des pays visités ont inscrit la production statistique parmi les principales priorités gouvernementales conformément aux recommandations du PAAA. Dans ces pays, les planificateurs et les décideurs ont réalisé l'importance de l'information statistique et l'utilisent largement comme fondement de la gestion et de la prise de décision macroéconomiques, du suivi et de l'établissement des rapports des programmes. Ils octroient une aide budgétaire, insuffisante il est vrai, à la statistique, intègrent une composante statistique à tous les programmes nationaux importants et valorisent la statistique. Il ne fait aucun doute que les hommes politiques, les responsables et les décideurs ont besoin d'être davantage sensibilisés à l'importance stratégique des données et de l'information statistiques dans la gestion des affaires publiques.

30. Aucune mesure visible n'a été prise en application des recommandations du Plan demandant aux gouvernements de "mettre en place un fonds de développement statistique avec des contributions provenant des secteurs public et privé et de continuer à fournir un appui à l'Association africaine de statistique (AFSA)". Cela s'explique peut-être par le fait que les parties concernées n'ont pas été suffisamment sensibilisées au fait que la statistique est devenue un bien public.

31 La recommandation du PAAA priant "*les gouvernements africains de continuer à fournir un appui à l'Association africaine de statistique (AFSA)*" n'a pas été appliquée. Qui plus est, la plupart des associations nationales de statistique, lorsqu'elles ont été créées, sont restées inactives, peut-être parce que les membres effectifs et potentiels n'ont pas été informés des avantages associés à la qualité de membre.

### **Sensibilisation à l'importance de la statistique**

32 La recommandation stipulant que "des séminaires nationaux couvrant des domaines spécifiques ou généraux, avec la participation des services de l'État, des institutions de recherche ou de formation, devraient être régulièrement organisés et inclus dans les programmes de travail" n'a pratiquement pas été appliquée dans les pays visités. Cet état de choses s'explique par le manque de fonds et le fait que les BNS sont mal placés pour être "les initiateurs" de ces séminaires étant donné leur incapacité à proposer des questions suffisamment générales pour intéresser les participants.

33 Les principaux utilisateurs des statistiques dans les pays sont les ministères, les départements et les organismes publics, les secteurs public et privé, les institutions de recherche et de formation, les donateurs, les organisations régionales, sous-régionales et internationales, les membres de la société civile, (ONG, organisations communautaires, etc.), la presse et le public en général. Cependant, tous ne sont pas nécessairement bien armés pour exprimer leurs besoins ou utiliser efficacement les statistiques lorsqu'elles sont disponibles.

34 De nombreux pays continuent de célébrer la Journée africaine de la statistique en application des recommandations du PAAA en vue de sensibiliser les populations à l'importance de la statistique dans la vie sociale et économique d'un pays. Cependant, ces célébrations, telles qu'elles ont été organisées, n'ont pas eu l'impact recherché.

### **Programme de travail**

35. Conformément aux recommandations du PAAA, de nombreux pays ont élaboré des plans directeurs de la statistique, ouvrant la voie à une coordination efficace des activités statistiques. Des programmes à court, à moyen et à long terme couvrant tous les domaines classiques de la statistique ont été élaborés en conformité avec ces plans.

36. Cependant, dans un certain nombre de pays, les plans n'avaient pas anticipé les nouveaux défis apparus après leur lancement. Plus particulièrement, les BNS semblaient incapables de s'adapter à ces défis et de faire face aux besoins en nouvelles données. Qui plus est, la plupart des pays visités n'avaient élaboré aucune stratégie d'évaluation systématique et régulière des nouveaux besoins en données.

37. Il a été observé que les programmes statistiques n'ont pas réussi à promouvoir le développement de la statistique dans de nombreux cas pour plusieurs raisons, notamment

parce que le personnel des services statistiques n'a pas su voir les réalités informelles dans le pays ou parce qu'il s'agissait de programmes ponctuels qui, financés par des donateurs pour satisfaire des besoins spécifiques en données, étaient largement déconnectés des priorités et plans nationaux de développement.

### **Ressources humaines**

38. De nombreux BNS possèdent des stratégies de mise en valeur des ressources humaines. Cependant, ces stratégies n'ont pas été correctement appliquées. En conséquence, la dotation en personnel d'un grand nombre de ces bureaux laisse beaucoup à désirer. Ainsi, dans certains pays visités, les bureaux n'avaient même pas suffisamment d'agents pour mener à bien les activités essentielles de routine. Dans certains pays, cela est dû aux conditions d'emploi peu attrayantes des services statistiques pour le personnel qualifié ou au gel du recrutement dans la fonction publique, y compris les services statistiques. Cette situation a rendu difficile le recrutement et la rétention de personnel qualifié.

39. Hormis trois (3) des pays visités, le taux de femmes employées dans les services statistiques était vraiment très faible, et l'était encore plus aux postes de responsabilité. Aucun des pays visités n'avait ni de quota ni d'objectifs précis en ce qui concerne l'emploi des femmes dans ces services. Ce faible taux est attribué au fait que les femmes sont beaucoup moins nombreuses que les hommes à s'engager dans des études de statistique. On peut noter cependant que l'organisation des services statistiques était plus stable dans les pays où ceux-ci employaient un taux raisonnable de femmes.

40. Il y avait une pénurie générale de personnel qualifié dans les domaines traditionnellement importants de la statistique comme la comptabilité nationale, l'échantillonnage, les statistiques agricoles, l'analyse des données, etc. et dans les nouvelles disciplines comme les statistiques relatives à l'énergie, à l'environnement et à la problématique hommes-femmes. Dans les pays francophones, cette situation était aggravée par l'absence de formations spécialisées dans ces domaines et dans les autres branches de formation statistique. Ces pénuries peuvent s'expliquer, entre autres, par les opportunités limitées de formation spécialisée.

41. Seul un des pays visités offrait au personnel du BNS des conditions d'emploi que l'on pourrait qualifier d'attrayantes et de compétitives. Cela a permis à ce bureau de recruter et de garder des agents très qualifiés et très compétents dans divers domaines - statistique, économie, comptabilité et gestion. Les autres pays africains devraient suivre l'exemple de ce pays si son modèle arrive à perdurer. Par ailleurs, les BNS devraient commencer à recruter des spécialistes dans d'autres domaines comme la sociologie, la psychologie, la géographie, etc., de manière temporaire ou permanente, en cas de nécessité et en fonction des ressources. En outre, des spécialistes en communication tels les journalistes peuvent être associés au personnel pour renforcer la publicité, la diffusion à grande envergure.



### **Autres ressources et infrastructures**

42. Presque tous les SNS connaissent des difficultés financières à divers degrés. Dans les pays où la statistique ne bénéficie pas d'une haute priorité, leurs budgets ont subi des coupes drastiques (mais arbitraires). Dans presque tous les pays où les SNS connaissaient des problèmes de trésorerie, c'est surtout l'aide octroyée par les donateurs qui a permis de poursuivre certaines activités statistiques importantes. Il a été rapporté dans deux pays que les budgets des SNS étaient supportés à 70-90 % par les donateurs.

43. Dans certains pays visités, les BNS complétaient l'appui financier du gouvernement par la vente de produits statistiques tels que des CD-ROM, des disquettes et des publications et par des contrats de consultation. Il a été indiqué dans un pays que cette activité rapportait beaucoup chaque année au BNS. C'est là un exemple dont devraient s'inspirer les autres pays africains.

44. Les BNS des pays visités ne disposaient pas tous de locaux propres adéquats pour leurs objectifs. Presque tous manquaient d'équipements -- ordinateurs, photocopieuses, imprimantes, véhicules. Leurs performances s'en étaient ressenties.

45. Seuls quelques-uns des pays visités avaient un réseau local opérationnel. Un (1) seul d'entre eux possédait un réseau interne auquel étaient connectés de nombreuses institutions du pays. Cependant, la plupart des pays avaient des sites Internet et utilisaient la toile pour diffuser certains de leurs produits statistiques.

46. Malgré la volonté affichée et l'intention déclarée de mettre en place des bases de données détaillées et actualisées pour le stockage et la recherche de l'information statistique, seul un pays possédait une telle base de données. Les autres ont attribué leur retard au manque d'équipement et de formation informatique et aux problèmes connexes.

### **Formation statistique**

#### **Formation académique**

47. Les centres régionaux de formation statistique (CRFS) et les départements de statistique des universités nationales ont beaucoup contribué à la mise en valeur des ressources humaines en formant des gens destinés aux SNS. Cependant, la demande dépasse encore l'offre. Les principaux centres régionaux de formation statistique sont, entre autres, l'ENSFA d'Abidjan (Côte d'Ivoire), l'ISSEA de Yaoundé (Cameroun), le département de statistique de l'université d'Ibadan (Nigeria), l'ISAE de l'université de Makéréré (Ouganda), l'EASTC (Tanzanie), l'IFORD de Yaoundé (Cameroun) et l'INSEA de Rabat (Maroc).

48. Le programme de formation statistique pour l'Afrique (PFSA) a (le temps qu'il a duré) beaucoup aidé les CRFS par l'élaboration de programmes, l'octroi de bourses aux stagiaires, la facilitation des échanges de personnel entre les centres et de courtes missions sur le terrain effectuées sur demande pour dispenser des cours spécialisés.

49. Les programmes actuels des centres de formation, hormis peut-être ceux de l'ISAE et de l'université d'Ibadan, sont trop théoriques. Qui plus est, ils ne se sont pas ouverts à d'autres domaines et disciplines comme par exemple le droit, l'histoire, les sciences politiques, etc.

50. Les cours d'informatique font partie des programmes de formation de tous les centres. Cependant, certains aspects de l'application informatique semblent négligés comme par exemple la création de bases de données.

51. Les centres de formation sont confrontés à un certain nombre de problèmes dont les principaux sont la pénurie d'enseignants expérimentés, le manque de bourses d'où le nombre limité de stagiaires étrangers, le manque de matériels didactiques (principalement les livres et les ordinateurs), l'insuffisance des ressources budgétaires allouées par les pays, et les problèmes de locaux.

52. Les liens entre les centres de formation et les SNS sont lâches et n'ont pas été formalisés. Cet état de choses est malsain car cela empêche, non seulement d'adapter les programmes de formation aux défis sociaux et économiques nationaux, mais également de produire facilement des "données immédiates" pour les cours pratiques des centres de formation.

53. Il devient de plus en plus difficile d'obtenir des bourses d'études à l'étranger. Celles-ci sont pour la plupart octroyées par des projets financés par des donateurs, ce qui a parfois bousculé les priorités de mise en valeur des ressources humaines.

### **Formation informelle**

54. Il n'y avait pratiquement jamais de séminaires internes, mais des stages de formation en cours d'emploi organisés avec l'aide de consultants et de conseillers dans divers domaines de la statistique. Cependant, il a été observé que ces stages étaient généralement mal planifiés et organisés de manière irrégulière et inefficace.

55. Les centres de formation et les BNS continuent d'organiser des séminaires et des ateliers thématiques sur divers sujets. Cela a permis l'acquisition de connaissances spécialisées et de qualifications diverses. Cependant, ces séminaires, rares et trop espacés, sont en outre rarement financés par des budgets réguliers mais plutôt par des projets.

56. Les voyages d'études, lorsqu'ils ont été organisés, se sont révélés utiles. Cependant, compte tenu des contraintes financières, ils étaient trop rares et trop courts, ce qui n'a pas permis d'avoir l'impact escompté.

### **Qualité et diffusion des données**

#### **Qualité des données**

57. Seuls deux (2) des pays visités avaient adopté les principes de gestion de la qualité totale (GQT) définis pour produire des statistiques nationales de qualité. Les autres pays utilisaient différents procédés de contrôle de la qualité pour les recensements ou les enquêtes spécifiques.

58. La qualité de certaines séries de données laissait beaucoup à désirer dans de nombreux pays. Voici quelques exemples :

**Couverture** : La couverture d'indicateurs importants comme le PIB et l'indice des prix à la consommation (IPC) demeurent limitée dans de nombreux pays visités. Ainsi, les ONG, le secteur informel et la contribution de la femme, etc. aux activités économiques et sociales du pays n'ont pas été pris en compte dans la compilation des données de comptabilité nationale, tandis que l'IPC n'a été calculé que pour les principaux centres urbains.

**Exactitude** : L'exactitude de certaines données est douteuse, y compris celles des comptabilités nationales, les statistiques du travail et de l'emploi, de la production végétale et animale, du commerce extérieur, etc.

**Compatibilité** : Là où les programmes statistiques n'ont pas été coordonnés, les données provenant de différentes sources étaient incompatibles les unes avec les autres. Ce fut notamment le cas entre les chiffres du commerce extérieur et les statistiques agricoles.

**Désagrégation des données** : La tendance à fournir des données hautement cumulatives, principalement aux niveaux national et régional/provincial s'est poursuivie dans de nombreux pays où les fonctions administrations et la planification avaient pourtant été décentralisées et confiées à des unités administratives plus petites comme les districts.

**Métadonnées** : Dans de nombreux pays, les métadonnées relatives aux principaux programmes statistiques n'ont pas été compilées, notamment faute de personnel qualifié.

**Utilité** : De nombreuses séries de données produites n'ont pas été utiles pour un bon nombre d'utilisateurs. Dans bien des cas, ces derniers n'ont pas été associés à la production desdites données.

**Retards** : La plupart des données sont publiées avec tellement de retard qu'elles sont peu utiles lorsqu'elles ne deviennent pas tout simplement inutiles.

**Disponibilité/accessibilité** : L'absence de banques/bases de données et l'inefficacité patente de la stratégie de publication empêchent d'accéder facilement à la plupart des séries statistiques, ce qui décourage les utilisateurs de ces produits.

Les BNS ont encore beaucoup à faire dans ce domaine.

59. Ces problèmes de qualité ont tous été attribués au manque de ressources, au faible niveau de formation, à l'utilisation de méthodes inappropriées et à l'absence d'une conscience claire de la nécessité de fournir des données de qualité aux utilisateurs.

#### **Diffusion des données**

60. Certaines données étaient publiées avec beaucoup de retard dans de nombreux pays. Dans deux pays par exemple, les statistiques agricoles (annuelles) les plus récentes disponibles dataient de 1995 bien que des données aient été collectées chaque année dans ces pays. Il a également été rapporté que les données de PIB étaient publiées dans de nombreux pays avec beaucoup de retard. Cependant, dans l'un des pays visités, les résultats préliminaires d'une enquête nationale en cours sur les ménages avaient été publiés avant même la fin des travaux sur le terrain. C'est là un exemple dont devraient s'inspirer les autres pays.

61. Seuls deux (2) des pays visités avaient pris part aux travaux du Système général de diffusion des données (SGDD). Cela leur a permis, non seulement d'améliorer la qualité de leurs statistiques, mais également de publier leurs données plus tôt. De fait, ces pays ont un calendrier de publication des données où l'IPC est publié à date fixe dans le mois.

62. Les pays utilisent différentes méthodes de diffusion, y compris les méthodes classiques comme les rapports statistiques et les séminaires. De nombreux pays utilisent de plus en plus des moyens électroniques comme les CD-ROM, les disquettes, les réseaux internes, l'Internet, etc. pour diffuser leurs données.

### **Principaux obstacles**

63 L'insuffisance des ressources financières, humaines et techniques disponibles constitue le principal obstacle au développement de la statistique dans la plupart des pays africains. Les budgets de nombreux BNS ont été fortement réduits, ce qui a entraîné la suspension, le retard et même l'annulation d'importantes activités statistiques comme les recensements et enquêtes par sondage. Certains pays ont cessé de rassembler des données agricoles actuelles faute de financement. Par ailleurs, la non actualisation régulière des registres des sociétés commerciales, l'absence de réponses aux enquêtes industrielles, les problèmes méthodologiques relatifs aux statistiques de l'agriculture et de nombreux autres domaines, les cadres conceptuels (comptabilité nationale, pauvreté, problématique hommes-femmes, etc.), la pertinence des méthodes et des paradigmes actuels et les difficultés d'adaptation aux besoins changeants ont entravé le développement de la statistique dans la quasi-totalité des pays africains.

### **Rôle des organisations internationales et des donateurs bilatéraux et multilatéraux**

64 Les organisations internationales ont joué un rôle essentiel dans le développement de la statistique dans les pays africains au cours de la décennie écoulée. Plus particulièrement, elles ont contribué au financement du développement institutionnel et de la formation du personnel statistique, élaboré des méthodologies et des cadres de collecte et de traitement des données statistiques et organisé des groupes de travail pour réviser ces outils statistiques. Cependant, les niveaux de financement du Programme de développement de la statistique en Afrique (PDSA) alors exécuté par la CEA, étaient inadéquats.

65 Les donateurs bilatéraux et multilatéraux ont également joué un rôle clé dans le financement des programmes et des projets statistiques à l'échelle régionale, sous-régionale et nationale.

66. L'appui au développement de la statistique en Afrique a évolué pour privilégier les activités statistiques capables de faire évoluer immédiatement les politiques alors que la mise en place de compétences était jadis la priorité. Cette stratégie a entravé le développement durable de la statistique en Afrique.

### **Rôle des organisations régionales et sous-régionales**

#### **CEA**

67. Entre 1970 et 1993, la CEA a essentiellement par le biais de programmes de coopération régionale mais aussi de ses programmes ordinaires, contribué à former des compétences dans divers domaines de la statistique en Afrique. Les principaux programmes exécutés sont le Programme africain de recensement, le Programme africain de mise en place

de dispositifs d'enquêtes sur les ménages (PADEM), le Programme de mise en place de dispositifs de comptabilité nationale (NACP) en Afrique et le Programme de formation statistique pour l'Afrique (PFSA). A l'exception du NACP, tous ont connu un niveau honorable de succès. On trouvera à l'annexe 5 des informations détaillées sur ces programmes.

68. Ces programmes ont cessé toute activité en 1993 avec le retrait du financement du PNUD et du FNUAP. Pour permettre la poursuite des activités régionales, la CEA a cherché d'autres sources de financement et, en 1994 et 1997, deux projets ont été lancés grâce à une assistance financière des Pays-Bas et de la Corée du Sud.

69. La CEA a mis en œuvre un certain nombre de recommandations du Plan d'action d'Addis-Abeba, y compris l'organisation en 1991 de la réunion d'un groupe de travail qui a débouché sur l'élaboration d'une stratégie de mise en œuvre de ce plan, puis d'un autre groupe de travail qui a permis la création du Comité de coordination pour le développement de la statistique en Afrique (CASD) en mars 1992, l'élaboration de principes détaillés d'évaluation des besoins et de formulation des stratégies, etc.

70. La CEA a en outre joué un rôle de tout premier plan dans l'élaboration de concepts, de définitions et de classifications adaptés à la région africaine, fourni des services consultatifs, élaboré des principes relatifs aux plans de développement statistique et préparé pour adaptation des guides et manuels élaborés dans une optique internationale. Ces programmes ont permis, avec d'autres actions pertinentes, d'accroître le volume et d'améliorer la qualité des statistiques en Afrique.

71. La CEA a continué à assurer le secrétariat du Comité de coordination pour le développement de la statistique en Afrique (CASD).

72. La restructuration de la CEA en 1997 aurait dû être l'occasion pour la Commission de tenir compte des besoins en données de toutes les divisions et de reconnaître la lourde responsabilité de la CEA en ce qui concerne le développement de la statistique en Afrique. En outre, cette réorganisation a réduit la Division de la statistique à une simple équipe au sein de la nouvelle Division des services de l'information pour le développement (DSID). Cela a conduit les pays et les donateurs à douter de la détermination de la CEA à promouvoir le développement de la statistique en Afrique.

73. Bien que la CEA entretienne d'étroites relations avec les organisations sous-régionales qui participent souvent à ses réunions, ateliers et séminaires sur le développement statistique, la collaboration entre elle et ces organisations dans le domaine de la collecte de données a été réduite au minimum.

74. Bien que la demande de services consultatifs des pays n'ait jamais été aussi forte, l'équipe de conseillers régionaux recommandée par la Stratégie pour la mise en œuvre du Plan d'action d'Addis-Abeba n'a jamais été constituée au grand complet.

75. Depuis la restructuration, la CEA n'a pas encore ajusté sa politique statistique à la nouvelle demande. Elle n'a pas non plus achevé de finaliser l'évaluation des besoins en données pour déterminer les besoins statistiques des Divisions organiques. Celles-ci sont nombreuses à ne pas considérer la DSID comme leur "première source" lorsqu'elles sont en quête de données. Elles collectent et gèrent souvent leurs données elles-mêmes sans demander ni conseils techniques ni appui à cette division. Leurs experts collectent à prix d'or ces données dans les pays sans coordination et sans la consulter. Il est possible que celles-ci ne soient pas toujours traitées et analysées conformément aux "meilleures pratiques", et leur qualité pourrait même laisser à désirer. Lorsqu'il n'y a pas de données dans les pays et parfois même lorsqu'il y en a, les divisions de la CEA (y compris celle de la statistique) utilisent généralement celles d'organisations internationales comme la Banque mondiale et le FMI.

76. La DSID a continué à collecter toutes sortes de données dans les pays membres essentiellement par le biais de questionnaires. Elle les complète avec ses propres données et celles de diverses organisations spécialisées et les publie dans l'Annuaire statistique de l'Afrique, l'Afrique en chiffres, le Recueil des statistiques de l'environnement (une nouvelle publication) et l'Annexe statistique du Rapport annuel sur la situation économique et sociale de l'Afrique.

77. La DSID n'a pas été capable de mettre en place une base de données dynamique "faisant l'état des connaissances" et qui pourrait, entre autres, donner l'exemple de "meilleures pratiques" dans ce domaine aux pays africains. Elle n'a donc pas rempli sa mission de source de "données statistiques faisant autorité" sur les pays africains.

78. Le niveau de dotation en personnel de la DSID est très inférieur à celui recommandé par la Stratégie pour la mise en œuvre du Plan d'action. Qui plus est, cette division ne possède pas toute la gamme de compétences requises.

79. La CEA est actuellement engagée dans une importante réflexion sur la statistique. On espère que cet exercice se poursuivra et permettra, non seulement de définir une politique statistique au sein du secrétariat, mais également de revigorer la DSID.

## **BAD**

80. La BAD a pour mission de fournir des ressources financières et de l'assistance technique pour le développement social et économique des pays africains. Elle a financé des projets statistiques à part entière et des volets statistiques ont été incorporés dans certains

projets qu'elle a soutenus dans les pays africains. Toutefois, son aide au développement des statistiques en Afrique n'est ni systématique ni régulière. En outre, elle a installé la Base de données (LDB) mise au point par la Banque mondiale. La LDB a facilité la création d'une base de données centralisée accessible à plus de 500 membres du personnel de la Banque. Par ailleurs, la BAD collecte, traite et publie les données sur les pays membres et sur la coopération pour le développement de l'Afrique.

81. La BAD ne possède pas de politique en matière de statistique. Certaines de ses divisions organiques estiment que les données de sa Division de la statistique sont incomplètes et dépassées. En conséquence, les différentes divisions collectent et gèrent leurs propres données, généralement au cas par cas, sans demander de conseils ni d'appui technique à la Division de la statistique. Ainsi, elles disposent parfois de données plus récentes sur les pays que la Division de la statistique elle-même. Lorsqu'il n'y a pas de données dans les pays et parfois même lorsqu'il y en a, les divisions de la BAD (y compris celle de la statistique) utilisent généralement celles d'organisations internationales comme la Banque mondiale et le FMI.

82. La dotation en personnel de la Division de la statistique est inadéquate, ce qui ne lui a pas permis de s'acquitter correctement de son mandat et plus particulièrement de son rôle dans la mise en œuvre du PAAA.

## AFRISTAT

83. Dans le cadre de l'harmonisation des statistiques nécessaires à l'exécution et au suivi de l'intégration économique sous-régionale, AFRISTAT s'attèle à renforcer les capacités statistiques dans ses états membres, ainsi que celles des associations économiques sous-régionales comme la CEAO (*Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest*), l'UEMOA (*Union Monétaire Ouest Africaine*) et la CEMAC (*Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale*).

84. Dans les années 90, AFRISTAT a soutenu ses états membres dans plusieurs domaines : (i) la programmation statistique à travers l'élaboration du PROSMIC (Programme statistique commun minimum), le cadre de développement à moyen terme des systèmes statistiques nationaux ; (ii) les comptes nationaux à partir d'un guide commun pour la compilation de comptes nationaux conformément au SCN 93 ; (iii) la classification des produits et des activités par l'adoption d'une approche commune ; (v) les définitions et concepts liés au secteur informel, etc. D'autres initiatives sont en cours dans d'autres domaines, notamment celui de la prévision économique à court terme, l'élaboration d'une méthodologie pour l'estimation de la production fruitière dans les régions sahéliennes et la création de bases de données nationales et sous-régionales.

84. AFRISTAT travaille en étroite collaboration avec, d'une part, les instituts nationaux de statistique, les organisations économiques sous-régionales, les banques centrales, les instituts de formation statistique sous-régionales, et d'autre part avec les partenaires au développement



tout en retransmettant leurs nouvelles initiatives de développement statistique (ex. GDDS, Principes fondamentaux de la statistique officielle, PARIS21, etc.).

### **Autres organisations sous-régionales**

86. Les organisations sous-régionales ont joué un rôle majeur dans le développement de la statistique en Afrique au cours de la décennie écoulée. Ce sont AFRISTAT (voir ci-dessus), la COMESA, la CAE et la SADC.

87. Seule une organisation sous-régionale, la CEAO, possède une politique statistique détaillée. Ses homologues ainsi que les institutions régionales peuvent s'en inspirer pour en élaborer elles-mêmes.

88. Les institutions sous-régionales organisent périodiquement des réunions des directeurs des BNS sur des thèmes tels que les déficits en matière de données, l'harmonisation des définitions et concepts statistiques, les méthodologies et le manque de compétences techniques dans certains domaines.

89. Toutes les organisations sous-régionales reconnaissent l'importance des bases de données dynamiques et sont, avec l'aide des donateurs, à divers stades de création de bases de données sous-régionales. En attendant, elles continuent à publier des bulletins statistiques périodiques sur les États membres.

90. Les organisations sous-régionales collectent des données sur les pays par le biais des BNS et/ou de "contacts" dans les pays. Ces données sont classées et publiées.

91. Les organisations sous-régionales ont identifié la formation statistique comme étant un domaine important à développer. Les besoins en formation sont énormes, notamment pour le personnel de niveau intermédiaire et dans les domaines spécialisés. Ces organisations élaborent des programmes détaillés de formation statistique avec l'aide des donateurs.

92. Avec l'assistance des donateurs, les organisations sous-régionales aident les pays à appliquer le système de comptabilité nationale (SCN) de 1993. A cet égard, l'une d'entre elles a produit, pour faciliter l'application dudit système, un "Manuel simplifié" destiné aux pays de la sous-région.

93. Les groupements sous-régionaux estiment nécessaire de coopérer dans le domaine de l'élaboration des nomenclatures et des comptes nationaux, de participer aux réunions organisées par l'un ou l'autre des groupements sous-régionaux et de renforcer leurs liens avec des organisations régionales comme la CEA et la BAD.

94. Aucun des services de statistique des organisations sous-régionales ne possède du personnel en nombre suffisant. Invariablement, ils ont tous un statisticien ou deux, ce qui est insuffisant pour leur permettre de remplir correctement leurs missions.

95. Les organisations sous-régionales sont toutes sans exception confrontées aux problèmes suivants, à savoir comment harmoniser les concepts, définitions et classifications en vue de rendre les données rassemblées comparables ; amener les pays à utiliser les "meilleures pratiques" et des méthodes harmonisées dans la production et la compilation de leurs données; les aider à adapter les principes directeurs internationaux en vue de la production et de la compilation de statistiques (ex. : le Système de comptabilité nationale de 1993) ; promouvoir la coordination des activités des SNS afin que les données collectées dans les pays puissent être comparables ; amener les BNS à créer des bases de données multisectorielles reliées aux bases de données sectorielles (connectivité pour la statistique) dans les pays ; établir la connectivité entre les BNS et les organisations sous-régionales et permettre aux gouvernements et aux secrétariats des organisations sous-régionales de disposer de données à jour.

#### **COMITÉ DE COORDINATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE EN AFRIQUE (CASD)**

96. Tout au long de la période considérée, le secrétariat du CASD a diligemment exécuté le mandat du Comité en évaluant régulièrement les progrès enregistrés dans la mise en œuvre du PAAA. Il a organisé les réunions annuelles du Comité, effectué des enquêtes et élaboré et vulgarisé des principes directeurs et des études sur les événements survenus dans le domaine de la statistique dans la région.

97. En ce qui concerne le CASD lui-même, ses premières activités comprennent l'évaluation des besoins dans certains pays ainsi que les activités du sous-comité chargé de la formation. Les équipes spéciales qui ont par la suite remplacé les sous-comités ont également rempli des tâches très pratiques extrêmement utiles en ce qui concerne les enquêtes, les études relatives au développement statistique de l'Afrique et la mise en place de bases de données. Un mécanisme a été mis en place pour permettre l'échange continu d'information entre les gouvernements africains, les institutions nationales, les organisations sous-régionales et régionales et les organismes bilatéraux et multilatéraux.

98. La réorganisation du mode de fonctionnement du Comité, notamment grâce à la création d'équipes spéciales, a contribué à certains de ces succès. Les autres facteurs de réussite sont l'étroite collaboration interinstitutions, l'assistance financière obtenue pour la conduite d'enquêtes sur le développement statistique et la formation d'experts nationaux ainsi que la participation accrue aux réunions annuelles du Comité et l'exercice actuel d'évaluation de la mise en œuvre du PAAA.

99. Le CASD n'a pas eu l'impact espéré pour diverses raisons, notamment son incapacité à populariser le PAAA et à assurer le suivi de sa mise en œuvre ; le faible taux de réponse aux questionnaires envoyés aux BNS par ses équipes spéciales ; la très faible participation, ou la participation parfois purement symbolique, des pays membres de la CEA à ses activités ; le manque de ressources tant humaines que financières au niveau de son secrétariat pour une coordination efficace, une de ses principales missions ; le manque de financement pour ses programmes ou ceux des BNS ; son incapacité à assurer le suivi de ses recommandations, y compris l'application des directives et recommandations adoptées à ses réunions ; et le fait que seules des informations de routine ont été échangées et encore de manière inefficace, après la mise en place du mécanisme d'échange d'information.

100. Au total, le CASD était une bonne idée qui a pâti de sa mise en œuvre. L'insuffisance et l'érosion continue de ses ressources, les variations incessantes de sa composition, la non inclusion des utilisateurs de donnée parmi ses membres et le rôle qu'on lui attribue en matière de politique ont contribué à ses difficultés et à celles de son secrétariat. Cependant, le CASD a lui-même réussi à effectuer une évaluation raisonnable de ses propres activités.

#### **Liste de contrôle des facteurs de promotion du développement de la statistique en Afrique**

101. Une liste de contrôle des facteurs de promotion du développement de la statistique a été dressée comme suit :

- rôle des gouvernements:
- un appui budgétaire adéquat et l'inclusion de la statistique parmi les "*postes prioritaires*" de dépense ;
- l'utilisation extensive de la statistique dans la gestion macroéconomique, la prise de décision ainsi que dans le suivi des programmes et l'établissement des rapports ;
- l'introduction de composantes statistiques dans les grands programmes nationaux ;
- des efforts visant à accroître l'importance de la statistique et la séparation de la production statistique de la fonction publique par la création d'un "*organisme statistique autonome*" chargé de coordonner le développement du système statistique national ;
- la révision de la législation régissant le système statistique afin d'en promouvoir l'efficacité en confiant la prise de décision et le suivi de l'exécution de son programme de travail à un "*organe de décision*" indépendant constitué de professionnels de haut niveau. La direction de cet organisme devrait être assurée par des gens ayant "*de bonnes connaissances statistiques et des capacités de gestion établies*".

- L'amélioration de la capacité de l'organisme et du système statistiques en matière d'évaluation des besoins en données en constante évolution, en accordant une attention particulière aux besoins des décideurs et des planificateurs ;
- La capacité technique et opérationnelle de l'organisme et du système statistiques de répondre rapidement aux demandes inopinées de données et de fournir des produits statistiques de qualité acceptable ;
- Une "masse critique" d'agents bien formés, qualifiés et motivés pour gérer le système statistique national ;
- L'assistance technique en vue de la mise en place de la capacité de développement statistique ;
- Intérêt marqué par la communauté internationale des donateurs, en particulier le FMI et la Banque mondiale pour le renforcement des capacités statistiques de l'Afrique.

102. Il est important de noter que seul "un dosage approprié" de ces divers facteurs permettra de réaliser les objectifs recherchés.

### **Défis futurs et perspectives**

#### **Défis**

103. Entre autres défis, les SNS des pays africains devraient, au cours de la prochaine décennie :
- Sensibiliser davantage les utilisateurs de données et plus particulièrement les planificateurs, les responsables et les décideurs à l'importance stratégique de la statistique pour leurs activités et notamment pour une gestion macroéconomique et une prise de décisions fondées sur les réalités ainsi que pour l'évaluation de la pauvreté ;
  - Amener les gouvernements à accorder un rang de priorité élevé à la production statistique. Les gouvernements doivent accorder la priorité absolue aux producteurs de données qui assurent la promotion de la production et de l'utilisation des statistiques. Ils doivent notamment promouvoir une culture de plaidoyer pour sensibiliser, entre autres, sur les rôles et l'importance des statistiques, le contenu politique croissant des produits statistiques et la livraison à temps de ces produits.
  - Mettre en place une capacité appropriée d'évaluation des besoins des utilisateurs en données améliorées et s'informer régulièrement des mutations sociales et économiques afin de répondre aux besoins en données des décideurs, du secteur privé et de la société civile. Les principaux défis qu'ils doivent relever aujourd'hui sont les suivants : documenter l'élaboration des politiques et assurer le suivi des programmes nationaux de réduction de la

pauvreté, promouvoir la bonne gouvernance, la décentralisation, le développement du secteur privé, la lutte contre le VIH/SIDA, l'éducation, le développement agricole et la protection de l'environnement ;

- Développer les capacités nécessaires pour exploiter les technologies et améliorer la collecte et la diffusion des données ;
- Réorganiser et renforcer la tenue des registres administratifs, sources de statistiques ;
- Mettre en place des groupes d'utilisateurs expérimentés travaillant dans des domaines comme les politiques, la recherche et les médias en vue d'une meilleure compréhension du message véhiculé par les données grâce à une meilleure interprétation.
- Réviser le Programme de mise en place de dispositifs d'enquêtes sur les ménages en Afrique et le renforcer au niveau des BNS ;
- Mettre en place des capacités de gestion des enquêtes dans tous les BNS ;
- Réactiver les programmes de formation statistique (PSFA) tant au niveau des professionnels que des cadres moyens ;
- Promouvoir la coordination et la synergie entre les institutions impliquées dans le travail statistique ;
- Fournir des "locaux" adéquats et permanents aux BNS en vue d'un meilleur environnement de travail et de l'acquisition d'infrastructures de technologies de l'information.

### **Perspectives**

104 Il est demandé aux pays bénéficiant de remises de dettes dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ), de réinvestir l'argent ainsi épargné dans des programmes sociaux -- dans les domaines de la santé, de l'éducation, des infrastructures routières, etc. Tous ces programmes feront l'objet d'un suivi et les pays n'auront d'autre choix que d'accroître leurs dépenses et leurs investissements dans le développement des SNS.

105. Dans le cadre du Partenariat statistique au service du développement à l'aube du 21ème siècle (PARIS21), les capacités seront développées dans les PPTÉ remplissant les conditions de remise de dette conformément aux recommandations de la Stratégie pour la réduction de la pauvreté (SAP) et dans les autres pays sur la base du cadre de développement intégré et/ou du Cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement. Plus particulièrement, le PARIS21 deviendra un partenariat, pour non seulement l'instauration d'une culture privilégiant une solide documentation de l'élaboration et du suivi des politiques, mais également l'amélioration de la gestion des SNS.

106. Les organisations sous-régionales effectuent un nombre croissant d'activités statistiques visant à aider les pays membres à mettre en place une capacité de production de données statistiques comparables.

107. Les technologies de l'information et de la communication (ICT) jouent un rôle de plus en plus important dans le nouvel environnement professionnel. Ces technologies sont devenues moins chères et plus faciles à acquérir. Les SNS devraient donc pouvoir se les procurer et les utiliser pour améliorer l'efficacité des activités statistiques et la qualité des produits qu'ils offrent aux utilisateurs. Ils doivent être l'une des parties prenantes majeures dans l'élaboration des plans des infrastructures nationales d'information et de communication comme le recommande l'Initiative de la Société africaine d'information.

### III CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

#### Conclusions

108. Le Plan d'action d'Addis-Abeba et sa stratégie de mise en œuvre constituent des outils de base qui auraient pu permettre de renverser la tendance à la baisse qui a caractérisé la production statistique en Afrique au cours des années 70 et 80. Cependant, ils n'ont peut-être pas été suffisamment vulgarisés, popularisés et véritablement adoptés par les parties concernées, y compris les statisticiens, les décideurs et planificateurs, et les partenaires au développement dans les divers pays. Parfois, certaines insuffisances dues à la non application de la stratégie ont entravé l'efficacité du Plan.

109. De nombreux pays ont appliqué certaines recommandations de ce plan, mais cela s'est révélé insuffisant pour établir une base de développement de la statistique. Cette situation s'explique par le fait que le Plan a été mis en œuvre par petits morceaux et non comme "un tout" et sans "un dosage approprié" des facteurs favorables. Ceux-ci sont présentés à l'annexe 6.

110. Certains pays ont réalisé des progrès dans le domaine du développement de la statistique au cours de la décennie écoulée mais seuls certains de ces progrès peuvent être attribués au PAAA.

111. Les responsables et les décideurs n'ont pas reconnu l'importance stratégique de la statistique dans de nombreux pays où elle n'occupe qu'une place secondaire parmi les priorités gouvernementales. Cela s'est fait ressentir sur le volume et la qualité des données ainsi que sur les délais nécessaires pour les mettre à la disposition des utilisateurs. Par ailleurs, les BNS ne sont pas étroitement associés à la formulation des politiques nationales dans de nombreux pays.

112. Les SNS demeurent fragiles et vulnérables dans de nombreux pays. Leurs budgets sont insuffisants, le moral du personnel bas en partie en raison des faibles rémunérations et du manque de moyens. Par ailleurs, leur gestion laisse à désirer, à quoi il faut ajouter les dotations insuffisantes en personnel et, d'une manière générale, la non satisfaction des besoins des utilisateurs.

113. Aucun cadre formel n'a été créé pour évaluer de façon systématique les besoins en données des utilisateurs. De nombreux pays n'ont pas appliqué la recommandation du PAAA relative à l'évaluation de ces besoins et à l'élaboration d'une stratégie de production des données. Ceux qui l'ont appliquée ont renforcé leurs systèmes statistiques.

114. De nombreux pays ont mis en place des comités d'utilisateurs/ producteurs de données mais ces comités sont restés largement inefficaces lorsqu'ils ne sont pas tout simplement en train de disparaître.

115. Les SNS n'ont pas su faire face efficacement aux nouveaux défis, lesquels ont noms la décentralisation, la bonne gouvernance, les statistiques relatives à la problématique hommes-femmes, les données sur les ménages/la communauté, les données relatives aux indicateurs du développement (pauvreté, VIH/SIDA, etc.), la libéralisation des échanges, etc.

116. Là où des BNS autonomes ont été mis en place et confiés à des dirigeants dignes de ce nom, l'importance de la statistique s'est accrue et les bureaux sont mieux armés pour fournir des produits statistiques améliorés.

117. Nombreux sont les centres de formation qui n'ont pas été adaptés aux conditions particulières et aux défis de l'Afrique. En outre, ils dispensent des programmes théoriques et rarement orientés vers la pratique.

118. De nombreux pays ont élaboré des plans directeurs pour le développement de la statistique et élaboré des programmes de travail à court, à moyen et à long terme. Cependant, ces plans n'ont pas été conçus pour affronter les nouveaux défis et les problèmes brûlants de développement.

119. Malgré les importants efforts déployés pour la formation du personnel statistique à tous les niveaux, les services statistiques perdent de nombreux agents en partie en raison des mauvaises conditions de service et du manque de moyens. La plupart des pays ne possèdent toujours pas une "masse critique" de personnel statistique qualifié et motivé.

120. La CEA a, en collaboration avec d'autres organisations internationales, aidé de nombreux pays à développer leurs capacités dans divers domaines. Elle a en outre effectué certaines activités recommandées par le PAAA. Cependant, sa capacité d'assistance a été très affaiblie par le retrait du financement de divers programmes, notamment par le PNUD et le FNUAP. Cette capacité a également souffert de la non application de la recommandation du PAAA pour la mise en place d'une équipe complète de conseillers régionaux.

121. La facilitation, la coordination et le suivi de la mise en œuvre du Plan par la CEA étaient inadéquats.

122. Le fait que le secrétariat de la CEA n'ait pas adapté sa politique statistique aux nouvelles demandes et à un environnement différent a conduit ses divisions organiques à collecter leurs propres données sans coordination et de manière pas toujours efficace. La CEA n'a pas non plus mis en place des bases de données multisectorielles "dynamiques faisant le point des connaissances", ce qui ne lui a pas permis de servir d'exemple à l'Afrique en matière de "meilleures pratiques" et d'être la source "qui fait autorité en matière de données statistiques sur les pays africains" comme recommandé par le PAAA.



123. Dans de nombreux pays, les BNS n'ont pas su exploiter les technologies de l'information et de la communication pour promouvoir le développement des statistiques. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne :

- l'environnement de ces technologies (logiciel et matériel informatique) qui n'est ni à jour ni adapté aux besoins des SNS ;
- le développement des bases de données statistiques ;
- l'utilisation des outils de communication (courrier électronique, site web, etc.) dans les opérations statistiques, l'échange et la diffusion des données et des informations.

124. Les organisations sous-régionales, avec l'aide des donateurs, jouent un rôle clé dans l'harmonisation des statistiques nationales dans les sous-régions et la mise en place de capacités de production statistique grâce à la formation. Par ailleurs, elles mettent en place des bases de données sous-régionales.

125. L'assistance technique et les autres formes d'assistance fournies par les donateurs ont contribué de manière significative à promouvoir le développement statistique dans la quasi-totalité des pays africains au cours de la décennie écoulée. Cependant, cette assistance n'était pas toujours coordonnée, ce qui a limité son potentiel d'impact durable sur les SNS. De nombreux pays ont en outre eu tendance à utiliser les initiatives financées par les donateurs pour mener les activités des SNS.

126. L'appui et l'engagement des donateurs pour la mise en œuvre du PAAA étaient inadéquats. Et même lorsque cet appui s'obtenait facilement au début comme dans le cas du PNUD, il s'est arrêté en plein milieu du Plan.

127. L'état actuel des statistiques dans de nombreux pays africains laisse beaucoup à désirer et de nombreuses actions recommandées dans le Plan et la Stratégie demeurent pertinentes pour le développement des SNS des pays africains.

128. Les principes et les recommandations du PAAA demeurent toujours valables aujourd'hui. Toutefois, il faut les adapter aux défis actuels et futurs et au niveau actuel de développement des statistiques.

### **Recommandations clés**

129. Afin de rehausser le profil de la statistique dans les pays africains, un effort doit être consenti pour l'intégrer dans les autres questions de développement comme la pauvreté, la santé, l'éducation, l'emploi, etc. Il faudra persuader les responsables gouvernementaux chargés de la planification, les leaders d'opinion et les autres parties prenantes que la statistique est un outil précieux pour la planification et la fixation des priorités de développement socio-économique. Par ailleurs, il est nécessaire d'approfondir la réflexion sur ces préoccupations dans le but de mettre au point des systèmes d'informations adaptés

aux conditions et aux réalités africaines sans cesse en mutation et de fonder une culture africaine de l'information. Toutes les parties prenantes doivent activement promouvoir des synergies à cet effet.

130. Les recommandations clés ci-après sont adressées aux gouvernements, aux Bureaux nationaux de statistique, aux organisations et associations économiques sous-régionales, à la CEA et aux organisations internationales et bilatérales.

### **Gouvernements**

- Mettre en place une législation portant création d'un organe national et efficace de statistique ayant pour but de superviser et de coordonner le système national de statistique;
- Constituer un conseil national supérieur multisectoriel de statistique ;
- Mettre en place un système salarial attrayant et incitatif pour le personnel du Bureau national de statistique et prévoir une formation continue et pertinente ;
- Mettre en œuvre une politique destinée à accroître le nombre de femmes dans l'effectif du personnel permanent (ex. à travers un système de quota) ;
- Allouer des ressources financières et matérielles suffisantes dans les budgets ordinaires pour financer entièrement les programmes nationaux de statistique et fournir tout fonds supplémentaire nécessaire pour élaborer et entretenir des systèmes de suivi et d'évaluation de la
- pauvreté afin de soutenir plan cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement, le Cadre de développement intégré, les stratégies de réduction de la pauvreté et/ou les initiatives des pays pauvres fortement endettés ;
- Créer des comités d'utilisateurs-producteurs pour prodiguer des conseils sur la production statistique. Les membres de ces comités doivent avoir des intérêts professionnels et personnels (au lieu d'être nommés d'office).

### **Bureaux nationaux de statistique**

- Mettre l'accent sur la satisfaction des besoins des utilisateurs, y compris des décideurs et de la société civile, notamment sur les informations relatives aux résultats du développement ; entreprendre des évaluations des besoins en données des utilisateurs ;
- Jouer un rôle synergique dans la sensibilisation et la promotion de l'importance stratégique de la statistique dans la planification, la prise de décision, le ciblage des interventions, le suivi des résultats, le renforcement des capacités dans leur propre organisation ou l'établissement de partenariats avec d'autres pour entreprendre des activités consultatives, de publicité, de vulgarisation et de diffusion ; informer les utilisateurs sur le temps requis pour produire des données fiables ;
- Chercher au sein du gouvernement des « champions » de la promotion de la compréhension et de l'utilisation de la statistique par les médias et la société civile ;
- Les dispositions institutionnelles et le recrutement du personnel doivent être adaptés au contexte du pays afin de répondre aux besoins en données et d'assurer la qualité et la ponctualité ;

- En étroite collaboration avec les principales parties prenantes, élaborer un plan directeur national de la statistique pour faire face aux besoins en données et en informations pour la planification, la prise de décision, le suivi et l'évaluation. Un tel plan doit inclure une évaluation détaillée des ressources requises pour son exécution ;
- Convenir avec les autres producteurs et utilisateurs de données des nouveaux concepts et des définitions. Utiliser des méthodes cohérentes pour accroître la fiabilité interne et externe des données produites et la confiance des utilisateurs ;
- Diffuser largement les résultats des enquêtes et autres produits statistiques à tous décideurs, aux médias, aux universitaires et aux chercheurs ;
- Renforcer et entretenir les qualifications analytiques en plus des capacités statistiques traditionnelles et de gestion d'enquêtes ;
- Rattacher la formation à la statistique de terrain et à l'analyse de données ;
- Adopter, le cas échéant, une nouvelle technologie pour améliorer la collecte, l'agrégation, l'analyse, le stockage et la diffusion des données aux utilisateurs ;

#### **Organisations sous-régionales et associations à but lucratif**

- Fournir un appui de base aux pays membres régionaux pour renforcer les capacités de production des données statistiques, y compris l'organisation d'activités de formation et d'atelier ;
- Harmoniser les méthodologies, les concepts et les définitions pour assurer la cohérence et permettre la comparaison entre les pays ;
- Elaborer leurs propres bases de données ;
- Coordonner les activités avec les organisations régionales et internationales.

#### **Organisations régionales**

##### **BAD**

- Jouer un rôle plus important dans le développement de la statistique en Afrique ;
- Mettre en place une politique de statistique pour la Banque et renforcer la Division de la statistique ;
- Envisager de créer des opportunités de formation statistique pour les autorités des pays membres régionaux à travers l'Institut conjoint africain ;
- Collaborer avec la CEA, AFRISTAT et les organisations sous-régionales et coordonner, entre autres, les activités de collecte de données des pays .

##### **CEA**

- Servir de modèle aux bureaux nationaux de statistique de la région en contribuant activement à la formulation de normes régionales, à l'harmonisation des méthodologies, des concepts et des définitions pour assurer la cohérence et permettre la comparaison entre les pays ;
- Promouvoir la formation pour soutenir l'activité ci-dessus. Une telle formation doit sensibiliser à l'environnement en pleine mutation avec l'avènement de nouvelles technologies, méthodes statistiques et priorités, et doit comporter une formation en gestion de bureau statistique et en domaines non techniques ;

- Revitaliser le Programme national de mise en place de dispositifs d'enquêtes sur les ménages et le Programme de formation statistique pour l'Afrique ;
- Promouvoir une culture de plaidoyer et les produits des services de statistique ;
- Fournir des informations aux pays sur la manière d'obtenir des fonds et dons d'assistance technique ;
- Diffuser des exemples de « bonnes pratiques », des manuels techniques (tels que le Manuel de système simplifié pour les comptes nationaux) et des directives (telles que les Principes fondamentaux de la statistique officielle des Nations Unies)<sup>1</sup> ; publier les exemples de réussite ;
- Etablir des réseaux entre les sous-régions d'Afrique (par exemple CEAO, SADC) ;
- Collaborer avec tous les acteurs, y compris avec les organisations et les associations à but lucratif ;
- Intensifier les efforts d'installation de bases de données régionales et collaborer avec les organisations sous-régionales pour aider les pays à créer leurs propres bases de données ;
- Promouvoir activement la connectivité pour le développement de la statistique en Afrique.

#### **OUA**

- Promouvoir le plaidoyer visant à amener tous les états à affecter des budgets suffisants aux services nationaux de statistique et au renforcement des capacités en vue d'une production régulière et opportune de données statistiques;

#### **Organisations internationales et bilatérales**

- Promouvoir le plaidoyer pour convaincre les états de l'importance des statistiques et de la nécessité d'allouer des budgets suffisants aux systèmes nationaux de suivi et d'évaluation de la pauvreté;
  - Mettre l'accent sur le développement des systèmes des pays et le renforcement de leurs capacités ; fournir une assistance technique, assurer la formation et financer les activités de renforcement des capacités institutionnelles à partir de l'ensemble du plan de développement et de la nécessité de suivre les résultats ;
  - Etablir des réseaux avec d'autres donateurs et coordonner les activités pour, entre autres, éviter le double emploi dans le financement et les efforts de collecte des données ;
  - Simplifier et harmoniser les exigences des bailleurs de fonds pour réduire le poids administratif sur les Bureaux nationaux de statistique ;
  - Préparer et diffuser les plans de financement pour permettre aux pays de prévoir avec un certain degré de certitude les programmes de financement futurs.
- Le détail des recommandations est présenté à l'Annexe 1.

---

<sup>1</sup> E/CN.3/1994/18, Nations Unies, New York (1994)

## **L'avenir**

- Un nouveau plan d'action couvrant la période 2001-2010 doit être défini aux fins de créer un cadre pour le développement de la statistique en Afrique.
- La conception du nouveau plan doit prendre en compte les enseignements tirés de l'évaluation, ainsi que les nouvelles initiatives comme PARIS21.

## REFERENCES

- CASD (1993). Guidelines for Needs Assessment and Strategy Development (NASD). Addis Ababa.
- CASD (1996). Report of the Regional Survey of Statistical Organisation and Training. Addis Ababa, Ethiopia.
- CASD (1999a). Compendium of Statistical Activities in African Countries - 1997. ECA/DISD/CASD.8/98/4. Addis Ababa.
- CASD (1999b). Report on the Implementation of the Addis Ababa Plan of Action at Regional, Sub-regional and National Levels. ECA/DISD/CASD.8/98/4/R. Addis Ababa.
- ECA (1992). Guidelines for Needs Assessment/ Program Review and Strategy Development. ECA/STAT/IAM.1/92/2(a). Addis Ababa.
- ECA (1995). Framework for monitoring statistical development in Africa. Addis Ababa, Ethiopia.
- ECA (1996). Report on the regional survey of statistical organisation and training. Addis Ababa, Ethiopia.
- ECA (1997). Report on the implementation of the Addis Ababa Plan of action at regional, sub-regional and national levels: Survey of the statistical development of African countries, 1997. ECA/DISD/CASD.8/98/4/R. 18 June 1999.
- ECA (1999). Regional workshop on improving the quality of African statistics for English-speaking countries. ECA/DISD/STAT/IQAS/98/2/Rev.1. 21 January 1999.
- ECA-UNDP (1993). A strategy for the Implementation of the Addis Ababa Plan of Action for Statistical Development in Africa in the 1990s. Addis Ababa, Ethiopia.
- Taylor and Francis Group (2000). Africa south of the Sahara. 29th. Edition. London.
- World Bank (1995). Statistical Needs Assessment and Planning: A review of approaches and current practices. NA-REV1.DOC. Washington, D.C.
- Rapports des consultants sur les pays.
- Autres (de nombreux documents fort utiles obtenus et utilisés dans les pays visités).

# **ANNEXES**

## **ANNEXE 1 : LISTE DETAILLÉE DES RECOMMANDATIONS**

### **Engagement des gouvernements**

1. Il faudrait élaborer une stratégie appropriée pour mobiliser les gouvernements africains et les sensibiliser aux problèmes du développement de la statistique en Afrique dans le cadre d'une culture statistique africaine visant à affronter les défis identifiés dans un environnement social et économique en pleine mutation.
2. S'assurer à : réviser la législation régissant les SNS pour créer "un organisme statistique autonome" totalement indépendant, "inclure la statistique dans les domaines prioritaires de dépense, lui assurer des allocations budgétaires adéquates et confier la direction des BNS à des professionnels ayant de bonnes connaissances statistiques et des qualités établies en matière de gestion".
3. En tant qu'utilisateurs, les gouvernements devraient entre autres, se servir de la statistique dans la gestion macroéconomique et la prise de décision solidement documentées et intégrer des composantes statistiques dans les principaux programmes nationaux.
4. Il est instamment demandé aux gouvernements de mettre des locaux adéquats et d'autres moyens appropriés à la disposition des BNS pour leur permettre d'être plus efficaces.

### **Cadre institutionnel**

5. Les SNS devraient élaborer des plans directeurs de la statistique. Ces plans doivent être structurés de manière flexible pour faire en sorte que l'organisme et le système statistiques disposent de la capacité technique et opérationnelle nécessaire pour évaluer la demande potentielle, répondre promptement aux besoins imprévus en données et fournir des produits statistiques de qualité acceptable.
6. La CEA et les autres organisations régionales et sous-régionales devraient étudier et évaluer la structure juridique et l'organigramme des SNS et préparer des directives sur l'élaboration des législations statistiques et les structures organisationnelles en Afrique.
7. La CEA et les autres organisations régionales et sous-régionales devraient promouvoir les principes de gestion de la qualité totale (GQT) dans la gestion des BNS.

### **Coordination des systèmes nationaux de statistique**



8. Il est instamment demandé aux pays de promouvoir la coordination, le travail en réseau et le partage de l'information entre les SNS en vue d'accroître les synergies et le coût-efficacité de leurs activités et d'éviter des actions mutuellement antagonistes.
9. Il est instamment demandé aux pays de mettre en place et/ou de renforcer la collaboration entre les producteurs de données, entre ceux-ci et les utilisateurs de données et entre les producteurs et les institutions de recherche et de formation. Des partenariats devraient en outre être mis en place entre les producteurs de données et les fournisseurs de données, ces derniers étant les destinataires des questionnaires d'enquête.
10. Les comités d'utilisateurs/producteurs et de producteurs/producteurs devraient être renforcés dans les pays qui en possèdent déjà ou créés là où ils n'existent pas. Leur création devrait tenir compte des réseaux africains d'information ainsi que de la situation institutionnelle, économique et sociale des pays.
11. Il est instamment demandé aux pays de mettre en place des comités de coordination statistique, y compris des comités interministériels de coordination statistique et des groupes thématiques chargés de coordonner les activités dans ce domaine.
12. Il est instamment demandé aux BNS d'apporter un appui technique aux institutions/organismes qui produisent des données dans les pays.

#### **Ancrage de la statistique dans la réalité africaine**

13. Les activités statistiques dans les pays africains devraient viser à rechercher des solutions aux problèmes fondamentaux des économies et des sociétés africaines et s'ancrer dans la réalité africaine.
14. Les problèmes émergents les plus répandus auxquels sont confrontées les sociétés et les économies africaines devraient être périodiquement identifiés et leur nature générale et spécifique, leur ampleur et leur impact étudiés. Un mécanisme permanent et bien structuré devrait être mis en place pour identifier ces nouveaux problèmes et y chercher des solutions.
15. Tout en tenant compte des leçons tirées des paradigmes conçus hors du continent pour lutter contre la pauvreté et les autres fléaux qui tenaillent l'Afrique, les SNS devraient initier et développer des réflexions à grande échelle sur la compréhension de ces phénomènes et élaborer là-dessus des systèmes d'information pertinents.
16. Il est recommandé que le phénomène de l'"information" tel qu'il se rapporte à la situation particulière de l'Afrique soit réexaminé dans une optique multidisciplinaire

en vue de mettre en place un système destiné à recueillir, traiter et diffuser l'information de manière appropriée.

17. Il est instamment demandé aux SNS de concevoir et d'actualiser régulièrement des cadres multisectoriels détaillés en vue du suivi continu des principaux problèmes auxquels sont confrontés les pays.
18. Les systèmes de comptabilité nationale devraient être révisés en profondeur et adaptés au contexte socio-économique de l'Afrique.
19. Les pays devraient créer des groupes de recherche au sein de leurs organisations statistiques et effectuer des recherches multidisciplinaires en vue d'élaborer des méthodes de collecte et de traitement des données plus adaptées aux conditions de l'Afrique.
20. Il est instamment demandé aux pays d'utiliser les principes directeurs actuels pour évaluer les besoins en données et élaborer une stratégie de développement.

#### **Priorités du secteur de la statistique**

21. Il importe d'élaborer de toute urgence des principes de préparation des plans directeurs de la statistique dans le contexte africain, en vue de l'organisation des activités statistiques nationales.
22. Les missions du BNS devraient être axées essentiellement sur la demande nationale de données et accorder la priorité aux besoins des planificateurs, des responsables et des décideurs, du secteur privé et de la société civile. Plus particulièrement, la production de statistiques agricoles devrait être substantiellement améliorée.

#### **Qualité et diffusion des données**

23. Il est instamment demandé aux pays d'investir dans des programmes destinés à améliorer les données, notamment en termes de couverture, de précision, de cohérence et de désagrégation. Ils devraient également améliorer les métadonnées.
24. Il est instamment demandé aux pays d'adopter les recommandations du PAAA relatives à l'amélioration de la qualité des données et à d'autres initiatives analogues telles que le système général de diffusion des données.
25. Il est instamment demandé aux SNS d'améliorer la diffusion et le partage de l'information grâce aux nouvelles technologies comme Internet.

26. Il est demandé à la CEA et aux autres organisations régionales et sous-régionales de mettre en place un système africain de l'information et de développer la connectivité en vue de faciliter l'utilisation des données relatives à l'Afrique. A cet égard, elles devraient servir de bases régionales de données pour l'Afrique et promouvoir la création de bases de données nationales détaillées et précises.

### **Ressources matérielles et financières des systèmes nationaux de statistique**

27. Le secteur privé devrait être encouragé à contribuer au financement des SNS en vue de la satisfaction de leurs besoins spécifiques.
28. Il est instamment demandé aux pays d'allouer une partie (5%) des sommes provenant de l'initiative de remise des dettes des PPTÉ au financement des activités statistiques.

### **Développement des ressources humaines**

29. Les SNS devraient tout mettre en œuvre pour avoir un "effectif correct" de personnel bien formé, qualifié et motivé en vue d'une bonne gestion de leurs activités.
30. De nombreux pays de la région n'ayant pas les moyens nécessaires pour mettre en place des programmes de formation statistique viables, il importe d'élaborer un programme de formation pour succéder au Programme de formation statistique pour l'Afrique (PFSA).
31. La CEA, la BAD, les organisations sous-régionales et internationales et les donateurs devraient aider à mobiliser des ressources nécessaires à l'octroi de bourses de formation des formateurs et de stage, l'amélioration des moyens matériels, l'échange de personnel et de courts séjours de vacataires dans les centres régionaux renforcés de formation statistique dans le cadre du programme de formation qui succédera au PFSA.
32. Il est instamment demandé aux centres de formation de réviser leurs programmes pour les rendre plus pratiques. L'accent devrait porter sur l'appréciation des méthodes qualitatives de collecte et d'analyse des données ainsi que sur la formation dans la dissémination, l'étude phénoménologique et l'analyse des données dans la perspective des politiques.
33. Il faudrait permettre aux directeurs des institutions de formation de se réunir périodiquement pour examiner leur programme respectif et partager leur expérience. Il est demandé à l'INSEE et au DFID de faciliter ces réunions.
34. Les femmes devraient être encouragées à suivre des cours de statistique à tous les niveaux.

35. Des cours thématiques et des programmes de formation en cours d'emploi de courte durée devraient être organisés à l'intention des professionnels et des autres agents des SNS.
36. Il est instamment demandé aux BNS d'élaborer et de mettre en œuvre de manière systématique des programmes de formation continue du personnel.
37. Les recrutements dans les services statistiques devraient, autant que possible, se faire au mérite. Cependant, il faudrait accorder un traitement préférentiel aux femmes dans le processus.
38. Les BNS sont encouragés à recruter des spécialistes dans des domaines comme la sociologie, la psychologie, la géographie, le journalisme, etc. sur une base temporaire ou permanente en fonction des besoins et des ressources.
39. Les professeurs de l'enseignement supérieur spécialisés dans des domaines comme l'économie, les sciences sociales, l'information et l'informatique ou les disciplines apparentées, devraient être invités à participer aux activités des SNS, y compris les enquêtes, les études, les formations de courte durée, les séminaires, les réflexions thématiques, etc.
40. Il est instamment demandé aux gouvernements d'élaborer des conditions de service distinctes à l'intention des agents des SNS pour les motiver et les retenir.

#### **Assistance technique**

41. L'assistance technique devrait être coordonnée au niveau national pour avoir un impact plus durable sur le SNS.
42. L'assistance technique devrait être conçue pour servir de catalyseur à l'éclosion des capacités nationales. Les aptitudes nationales et la coopération sud-sud devraient parfois lui être préférées. Cependant, l'Afrique devrait mobiliser de manière appropriée les compétences externes, d'où qu'elles viennent, utiles au développement de ses capacités.

#### **Mise en place et promotion d'une culture statistique africaine**

43. Les BNS devraient organiser périodiquement des stages de formation à l'intention des principaux utilisateurs de données pour leur permettre d'apprécier l'importance des données et de pouvoir les utiliser efficacement dans leur travail.

44. Les BNS devraient, en partenariat/collaboration avec les établissements d'enseignement pertinents, effectuer une analyse détaillée des programmes scolaires du primaire et du secondaire et élaborer des éléments de statistique à inclure dans toutes les disciplines étudiées.
45. Des cours spécialisés de statistique devraient également être intégrés à certaines disciplines universitaires afin de promouvoir et d'améliorer le niveau d'instruction statistique dans les pays.
46. Il faudrait instituer, formaliser et renforcer les partenariats entre les SNS et les autres catégories professionnelles (presse, institutions de recherche, etc.) et les rendre plus opérationnels et plus efficaces.
47. Les partenariats avec la presse devraient inclure des stages de formation statistique à l'intention des journalistes et la diffusion régulière d'événements économiques et sociaux et de faits marquants ainsi que la publication de statistiques à la radio et à la télévision.
48. Une campagne pour le développement de la culture statistique en Afrique devrait être lancée au plus haut niveau. Le Secrétaire exécutif de la CEA devrait organiser des réunions avec les conseils des ministres de la CEA, de l'OUA, ainsi que les groupements économiques sous-régionaux en vue d'étudier la meilleure manière d'organiser cette campagne.

#### **Rôle des organisations régionales/sous-régionales**

49. Il est instamment demandé à la CEA, à la BAD et aux autres organisations régionales et sous-régionales de promouvoir et de renforcer une culture statistique en Afrique, dans le but de rechercher des solutions novatrices aux problèmes statistiques du continent.
50. La CEA et la BAD devraient servir d'exemple en matière de "*meilleures pratiques*" en ce qui concerne la coordination de la production de données, le travail en réseau et le partage de l'information.
51. La CEA devrait élaborer un module de formation des utilisateurs de statistiques afin de les aiguillonner vers les rôles appropriés qu'ils pourraient jouer dans le développement des SNS.
52. Il est recommandé de renforcer les divisions/unités de statistique de la CEA, de la BAD et des autres organisations régionales pour leur permettre de contribuer plus efficacement au développement statistique de l'Afrique. La CEA et la BAD devraient devenir les sources de "données authentiques sur l'Afrique".

53. Il faudrait donner une impulsion nouvelle aux efforts actuellement en cours depuis quelque temps à la CEA pour repenser la statistique. Il est instamment demandé à la BAD de repenser elle-aussi la statistique à son niveau. A la lumière des résultats de cet exercice, la CEA devrait être restructuré et renforcé pour faire en sorte que la Commission joue le rôle qui lui incombe dans le développement statistique de l'Afrique.
54. Il importe que la CEA, la BAD et les organisations sous-régionales qui n'ont pas encore de politique statistique en formulent une.
55. Il est recommandé de renforcer la coordination et la collaboration entre la BAD, la CEA, les centres sous-régionaux de développement de la CEA et les organisations sous-régionales, notamment dans la collecte des données nationales.
56. Il faudrait également renforcer la coordination et la collaboration entre les organisations régionales et sous-régionales dans l'élaboration et l'organisation de programmes de formation et dans l'harmonisation des concepts, définitions et classifications ainsi que dans les méthodes de compilation des données dans la région. Plus particulièrement, ces institutions devraient participer plus activement à la mise en œuvre des nouveaux cadres internationaux sur l'amélioration de la qualité des statistiques comme le SCN93, le SGDI et les bonnes pratiques recommandées par l'ONU.
57. Il faudrait promouvoir le travail en réseau et la connectivité avec les BNS, condition nécessaire à l'efficacité des services statistiques des secrétariats des organisations régionales et sous-régionales. Les BNS devraient en outre être encouragés à mettre en place des bases de données dynamiques et des sites Internet en vue d'une meilleure connectivité. De fait, il faudrait lancer et institutionnaliser des réunions régionales annuelles des directeurs des BNS.
58. Les efforts déployés pour mettre en place une base de données statistiques régionales à la CEA devraient être intensifiés. Celles-ci devraient être des bases de données dynamiques, faire le point des connaissances et servir de modèle en matière de "meilleures pratiques" pour les pays africains. Ces efforts devraient s'accompagner de mesures visant à créer des bases de données dans les pays membres.
59. Il est recommandé d'intensifier les efforts en cours dans les organisations sous-régionales pour élaborer des programmes de formation.
60. Il est recommandé de mettre en place à la CAE et à la CEDEAO un système de sécurité alimentaire calqué sur le modèle de celui de la SADC.
61. Il est recommandé que les organisations sous-régionales soient autonomes dans la production statistique, notamment en matière de recrutement du personnel et de financement des activités statistiques.

#### **Rôle des organisations internationales**

62. Les organisations internationales devraient collaborer très étroitement avec les organisations régionales et sous-régionales africaines pour développer la statistique dans les pays africains.
63. Les activités des organisations internationales devraient être coordonnées au niveau national et régional dans un cadre approprié de partenariat. Cette coordination sera plus efficace si les pays exécutent des plans directeurs de la statistique.
64. L'appui des donateurs doit reposer sur les demandes à l'échelon national.

### **Rôle du CASD**

65. Le CASD demeure un important instrument de développement de la statistique en Afrique. Il est recommandé que le Comité soit revigoré et élargi pour inclure des responsables et des décideurs. Son rôle consultatif devrait être renforcé et ses relations organisationnelles et opérationnelles avec les structures spécifiques de la CEA clairement définies.

### **Un nouveau plan d'action pour la décennie 2001-2010**

66. Il est recommandé qu'un plan d'action pour la période 2001-2010 et sa stratégie d'exécution soient élaborés et adoptés par le Conseil des ministres africains chargés de la planification et du développement. Ce plan devrait tenir compte des nouveaux problèmes de développement des pays ainsi que des initiatives mondiales/régionales existantes ou en cours de préparation comme par exemple PARIS21, l'Initiative de la FAO/Banque mondiale sur les statistiques agricoles en Afrique, etc.
67. Il est recommandé que le nouveau plan soit largement vulgarisé et popularisé auprès des parties concernées afin qu'elles puissent se l'approprier et en faciliter la mise en œuvre au niveau national. La CEA devrait "vendre" ce plan aux donateurs (bilatéraux et multilatéraux) et aux organisations internationales et le leur présenter comme le meilleur moyen de hâter le développement de la statistique en l'Afrique.
68. Ce plan devrait être vulgarisé par étape, en commençant par des ateliers sous-régionaux et nationaux.
69. Étant donné que la Journée africaine de la statistique n'a pas eu l'impact désiré, lequel consistait à sensibiliser à l'importance de la statistique en Afrique, il est recommandé qu'une semaine entière, appelée Semaine africaine de la statistique, soit consacrée à cet objectif, avec le 18 novembre comme point culminant des principales manifestations.

70. Il est recommandé, entre autres, qu'au cours de la semaine africaine de la statistique, les pays évaluent la mise en œuvre du Plan et que la CEA facilite et fasse la synthèse de ces évaluations nationales. Cela permettra de suivre les progrès de la mise en œuvre du Plan.
71. Il est recommandé qu'un responsable de la coordination du plan soit désigné au niveau de chaque pays. Ce coordonnateur devrait bénéficier de tous les moyens nécessaires pour mener à bien cette tâche et, le cas échéant, pouvoir exercer des pressions en faveur de la statistique.
72. Les aspects pratiques relatifs aux principaux domaines d'intervention et aux stratégies recommandés par le Plan devraient être intégrés aux programmes scolaires et aux cours d'initiation ainsi qu'aux stages de recyclage du personnel statistique à tous les niveaux.
73. Le Plan devrait inclure un cadre stratégique et une matrice des actions à entreprendre. Ce cadre devrait définir les objectifs généraux et spécifiques, les résultats attendus et les activités à effectuer, les indicateurs et les ressources, les opportunités et les risques éventuels. Quant à la matrice, elle devrait définir les principales activités à entreprendre, le calendrier d'exécution et les principaux services impliqués.

#### **Suivi de l'exécution du nouveau plan**

74. Il est recommandé qu'un service permanent soit créé à la DSID (CEA) pour assurer le suivi de l'exécution du nouveau plan. Le CASD devrait mobiliser des fonds en vue de renforcer et de faciliter le rôle de la CEA à cet égard.
75. Il est demandé à la CEA d'organiser des réunions de groupes de travail et des ateliers sur les questions liées à l'exécution du nouveau Plan. Les participants à ces ateliers devraient inclure des spécialistes de diverses disciplines, des représentants des BNS, des principaux utilisateurs de données, (y compris des responsables et des décideurs), des donateurs et des organisations régionales et sous-régionales.
76. La DSID (CEA) devrait, entre autres fonctions, assurer la coordination des actions entreprises par les autres institutions régionales et sous-régionales dans le domaine du renforcement des capacités statistiques.
77. Le cadre stratégique et la matrice des actions à mener et des outils spécifiques de mesure devraient être utilisés pour le suivi du Plan. Des indicateurs pertinents devraient être élaborés par la DSID de la CEA et mis à la disposition de chaque pays pour faciliter la normalisation de l'exécution et du suivi. L'exécution et la normalisation devraient être effectuées dans chaque pays avec l'appui des partenaires au développement. Le CASD ou toute autre structure analogue devrait définir la périodicité des activités de supervision.



**ANNXE 2 : LE PLAN D'ACTION D'ADDIS ABEBA (PAAA)**

**Plan d'action d'Addis Abeba  
pour le développement de la statistique  
en Afrique dans les années 90**

*Adopté par la vingt-cinquième session de la Commission/ sixième réunion des Ministres africains  
chargés de la planification et du développement économique,*

*mai 1990*

*Nations Unies*

*Commission économique pour l'Afrique*

---

**Préambule**

La Conférence des ministres de la CEA,

Après examen du développement de la statistique en Afrique au cours des trente (30) dernières années,

Après étude des capacités actuelles en statistique dans les pays africains,

Après examen des principaux facteurs de succès ou de faiblesse en ce qui concerne les résultats des services nationaux de statistique,

Après avoir souligné le rôle stratégique de l'analyse quantitative pour l'amélioration des décisions pour un développement durable,

Consciente de l'accroissement des besoins en données pour la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques de réforme et des plans de développement,

Notant avec une grande inquiétude la baisse continue de l'intérêt accordé aux services nationaux de statistique et la détérioration de leurs conditions de travail,

Préoccupée par le peu d'intérêt accordé aux plans et priorités nationaux et par certains doubles emplois dans les programmes de développement statistique parrainés par l'assistance internationale,

Réaffirmant l'engagement collectif des planificateurs, statisticiens et démographes africains d'accélérer le rythme du développement économique et social autonome pour le bien-être des populations africaines,

Adopte le Plan d'action pour le développement de la statistique en Afrique dans les années 90.

**Principes et objectifs****Principes**

1. La statistique est un instrument vital dans la planification du développement ;
2. Les services statistiques africains doivent devenir entièrement autosuffisants ;

3. Les programmes statistiques devraient répondre aux engagements des gouvernements africains en vue d'un développement autosuffisant ;
4. La coopération et l'assistance internationales dans le domaine de la statistique devraient répondre aux priorités et aux programmes des services nationaux de statistique (SNS) ;
5. Des données statistiques adéquates et fiables sont un préalable indispensable pour la conception, le suivi et l'évaluation des projets ;
6. La communication accrue à tout moment entre utilisateurs et producteurs de statistiques est en soi une ressource importante qui, une fois amorcée, pourrait générer d'autres ressources du fait de l'attrait de son produit ;
7. Toute amélioration du système statistique constitue une partie intégrante du développement économique et social ;
8. La CEA devrait être reconnue comme la principale institution régionale responsable du développement et de la promotion de la statistique en Afrique.

### **Objectifs**

1. Atteindre l'autosuffisance nationale dans la production statistique, y compris la création d'une base de données statistiques nationale d'ici à la fin du siècle ;
2. Améliorer la fiabilité et la pertinence des données statistiques produites dans les pays africains ;
4. Entreprendre la production des données requises pour la formulation, le suivi et l'évaluation des programmes conçus pour la restructuration et la transformation des économies africaines ;
5. Améliorer les délais de production et de diffusion de l'information statistique ;
6. Sensibiliser les utilisateurs à l'importance de l'information statistique ;
7. Renforcer et soutenir les programmes de formation statistique des diverses institutions à tous les niveaux ;
8. Promouvoir le contact et le dialogue parmi les statisticiens africains ;

9. Encourager l'amélioration de la structure organisationnelle des SNS et assurer leur autonomie ;
10. Améliorer la coordination de tous les programmes de développement statistique tant aux niveaux national qu'international.

## **Recommandations**

### **A. Aux Gouvernements des États membres de la CEA :**

#### **Développement statistique**

1. Un rang de priorité plus grand devrait être accordé aux activités statistiques et les statistiques devraient être considérées comme fondamentales pour la formulation des plans et des stratégies ;
2. Des ressources financières adéquates devraient être allouées aux activités statistiques ;
3. Une assistance devrait être fournie pour la création d'un Fonds de développement statistique avec des contributions provenant des secteurs public et privé ;
4. Les gouvernements devraient s'assurer que la législation régissant les services statistiques de leur pays garantit leur efficacité maximale ;
5. La journée du 18 novembre, journée de la CEDEAO, devrait être adoptée comme Journée africaine de la statistique en vue de sensibiliser le public à l'importance du rôle que joue la statistique dans tous les aspects de la vie économique et sociale ;
6. Les gouvernements africains sont priés de continuer à fournir un appui à l'Association africaine de statistique (AFSA) ;

#### **Organisation des services statistiques**

7. L'organigramme des SNS devrait être examiné soigneusement et être révisé si nécessaire, en vue de répondre aux divers besoins en matière de données ;
8. Pour attirer et retenir le personnel approprié, les gouvernements sont priés instamment d'élaborer des conditions d'emploi attrayantes pour les statisticiens ;

### **Programme de travail**

9. Les SNS devraient préparer un programme de développement de la statistique à plus long terme (c'est-à-dire 5 ou 10 ans) conforme aux plans nationaux de développement. Un tel programme servirait de guide et de cadre pour les programmes de travail nationaux annuels ou biennaux ;
10. Un document budgétaire indiquant les apports et les produits finals des SNS devrait être élaboré pour chaque exercice budgétaire.

### **Comités statistiques**

11. Il est demandé aux pays de mettre en place des conseils nationaux de statistique composés de hauts fonctionnaires, de représentants des universités, des organisations non gouvernementales et du secteur privé. De tels conseils devraient faire office de conseils consultatifs sur les politiques en matière de statistique.
12. Des comités utilisateurs/producteurs et producteurs/producteurs devraient être réactivés dans les pays où ils existent ou créés là où ils n'existent pas. Ces comités permettent des échanges de points de vue relatifs au développement de la statistique, à l'utilisation des statistiques disponibles et à l'établissement des priorités pour les activités statistiques des pays.

### **Établissement des priorités statistiques**

13. Conformément au Plan d'action de Lagos et à l'Acte final de Lagos, à l'avenir, les programmes des services nationaux de statistique devraient considérer les domaines ci-après comme prioritaires : alimentation et agriculture, industrie, ressources humaines, transports et communications, commerce et finances, environnement, énergie, femmes et développement, population et développement et secteur non structuré.

### **Formation statistique**

14. Les SNS et les institutions de formation statistique au niveau national devraient organiser des sessions spécialisées de formation de courte durée en statistique ;
15. Les SNS sont exhortés à établir et à appliquer des programmes de perfectionnement du personnel qui les aideraient à utiliser pleinement les établissements de formation existants ;

16. Les liens entre les SNS et les autres institutions de formation statistique devraient être favorisés là où ils n'existent pas et renforcés là où ils existent ;
17. Tous les gouvernements devraient apporter leur soutien aux centres participant au Programme de formation statistique pour l'Afrique (PFSA) ;

### **Séminaires**

18. Des séminaires nationaux couvrant des domaines spécifiques ou généraux, avec la participation des services de l'État, des institutions de recherche ou de formation, devraient être régulièrement organisés et inclus dans le programme de travail.

### **Qualité et diffusion des données**

19. 19. En vue d'améliorer la qualité des informations rassemblées, les SNS sont priés d'envisager la création en leur sein d'une unité administrative sur les méthodes et les normes ;
20. Les SNS sont instamment priés de s'assurer que les données sont publiées dans un délai minimum ;
21. La recherche étant une donnée importante du développement statistique, les SNS sont encouragés à l'inclure intégralement dans leurs activités statistiques.

### **B. Aux organisations internationales**

22. Le PNUD et les autres organismes bilatéraux et multilatéraux sont instamment priés d'élargir le champ et l'application du projet «Programme de développement statistique pour l'Afrique» (PDSA) et des autres programmes ;
23. Une utilisation plus efficace de la Conférence commune des planificateurs, statisticiens et démographes africains de la CEA, du Sous-comité sur les activités statistiques du Comité administratif de coordination et de la Commission de statistique de l'ONU devrait être faite en tant que mécanismes institutionnels pour améliorer la coordination entre les organismes internationaux ;
24. La CEA devrait prendre l'initiative de réunir un groupe de travail pour approfondir et développer les principes, les objectifs et les recommandations du Plan d'action et formuler des stratégies détaillées pour sa mise en œuvre.

### ANNEXE 3 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. La situation peu enviable de la statistique en Afrique au cours des années 70 et 80 a été un sujet de préoccupation pour les gouvernements africains et leurs partenaires. Certains des facteurs identifiés comme faisant obstacle au développement de la statistique en Afrique étaient :
  - La mauvaise gestion des bureaux nationaux de statistique,
  - L'inadéquation du financement,
  - Les retards enregistrés dans la fourniture des produits statistiques,
  - La qualité médiocre des données produites, et
  - Le fait que les pays sont incapables de répondre promptement aux besoins en données nouvelles.
2. Préoccupés par la baisse de la qualité et du volume des statistiques africaines, la Conférence conjointe des planificateurs, statisticiens et démographes africains, réunie en sa cinquième session en mars 1989, a demandé à la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) d'entreprendre une évaluation détaillée des capacités et des insuffisances nationales dans ce domaine. Les conclusions de cette étude ont été examinées à la sixième session de cette Conférence en janvier 1990 à Addis-Abeba. Cet examen a débouché sur l'élaboration du Plan d'action d'Addis-Abeba pour le développement de la statistique en Afrique dans les années 90, adopté en mai 1990 par la Conférence des ministres de la CEA chargés du développement et de la planification économiques. L'une des recommandations du Plan d'action demandait à la CEA de revoir et d'affiner les principes, objectifs et recommandations dudit plan et d'élaborer des recommandations appropriées en vue de son exécution.
3. En 1992, la CEA a réuni un groupe de travail pour formuler un cadre détaillé et une stratégie régionale destinés à arrêter et à renverser la tendance à la baisse qui caractérisait la production statistique de l'Afrique. Cette stratégie a été officiellement adoptée en avril 1992 par la Conférence des ministres chargés du développement et de la planification économiques de la CEA. Elle recommandait un certain nombre de mesures à l'échelle nationale, sous-régionale, régionale et internationale ainsi qu'au niveau des organisations bilatérales, multilatérales et multilatérales.
4. Un groupe inter-institutions, le **Comité de coordination pour le développement de la statistique en Afrique (CASD)**, a été créé pour faciliter la mise en œuvre du Plan. Il comprend un groupe représentant les directeurs des bureaux nationaux de statistique, les centres régionaux de formation et les institutions bilatérales et multilatérales africaines et non africaines. La neuvième réunion du CASD tenue à Addis-Abeba en juin 1999 a mis sur pied une équipe spéciale pour effectuer une évaluation indépendante des succès et des échecs du Plan, des problèmes rencontrés en cours d'exécution, des facteurs favorables identifiés et du rôle joué par le CASD pour faciliter cette exécution.

5. Cette équipe spéciale devait également passer en revue les défis et les problèmes auxquels sont confrontés les systèmes statistiques en Afrique ainsi que la pertinence du Plan au cours de la prochaine décennie, et effectuer des études nationales dans dix (10) pays de la région, à savoir la Botswana, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, le Mali, la Mauritanie, le Mozambique, l'Ouganda, le Nigéria et le Rwanda. Par ailleurs, cette équipe s'est rendue dans des centres de formation statistique et des organisations régionales et sous-régionales, y compris la CEA, Afristat au Mali, la Banque africaine de développement en Côte d'Ivoire, l'ENSEA (un institut supérieur de formation statistique également en Côte d'Ivoire), l'ISSEA (un autre institut supérieur de statistique au Cameroun), l'Institut de statistique et d'économie appliquée de l'Université de Makéréré (Ouganda) et les secrétariats de la SADC et de la CAE.

## **ANNEXE 4 : PROGRAMMES RÉGIONAUX DE COOPÉRATION STATISTIQUE**

1. Au cours de la période 1970-93, la CEA a lancé cinq programmes régionaux d'assistance technique avec l'appui d'organismes de coopération bilatérale et multilatérale. Ces programmes ont eu un impact considérable sur le processus de développement de la statistique en Afrique. Ce sont :
  - Le Programme africain de recensement
  - Le Programme africain concernant la mise en place de dispositifs d'enquêtes sur les ménages (PADEM)
  - Le Programme de mise en place de dispositifs de comptabilité nationale en Afrique
  - Le Programme africain de formation statistique ; et
  - Le Programme africain de développement statistique

### **Programme africain de recensement**

2. Ce programme a été lancé pour aider les pays africains désireux de participer aux phases du recensement de la population de 1970, 1980 et 1990 en application des principes et recommandations pertinents de l'Organisation des Nations Unies. Il a été conjointement exécuté par des structures du secrétariat général de l'ONU, plus précisément le Bureau de la coopération technique, la Division de la population et la CEA.
3. Ce programme a connu un franc succès. Il a permis de rassembler un énorme volume de données démographiques et de mettre en place une importante capacité dans divers aspects de la production de données dans les bureaux nationaux de statistique. Au total, 21 pays africains ont pris activement part à la phase de 1970, 47 à celle de 1980 et 46 à celle de 1990. La composante régionale de ce programme a été remplacée au cours des années 70 par des services consultatifs régionaux. A la fin des années 80, ceux-ci employaient huit conseillers régionaux qui fournissaient de l'assistance technique aux pays africains dans les domaines du recensement de la population, des enquêtes démographiques et des enquêtes sur les ménages.

### **Programme africain de mise en place de dispositifs d'enquêtes sur les ménages (PADEM)**

4. Ce programme a démarré en 1978 avec le personnel ordinaire de la CEA, auquel se sont joints quelques mois plus tard un conseiller de l'OIT en enquêtes sur les ménages. Un financement du PNUD lui a permis de recruter son personnel en 1979. Prévu pour cinq ans, ce programme devait bénéficier de l'assistance technique de la CEA, du Bureau de statistique des Nations Unies (BSNU), de l'OIT, de la FAO et de l'UNICEF.



5. Ce programme a joué un rôle de premier plan dans la mise en place, dans les pays participants, de capacités nationales de collecte de données intégrées et interdisciplinaires. Basé sur un projet multisectoriel intégré d'enquêtes, il a permis de rassembler régulièrement ces données sur un large éventail de sujets, y compris les budgets familiaux, la santé et la nutrition, la démographie, l'habitat, la main-d'œuvre, l'alphabétisation, l'agriculture, la consommation alimentaire, les migrations, les conditions de vie des populations, le secteur informel, etc., c'est-à-dire les données requises pour la planification du développement, l'élaboration des politiques et l'exécution des programmes.
6. Malgré les problèmes de financement rencontrés, un certain nombre de pays africains ont réussi à exécuter ce programme, y compris le Kenya (1980), l'Ethiopie (1981), le Malawi (1981), le Cameroun (1982), le Mali (1982), le Bénin (1983), le Botswana (1983), le Lesotho (1983), la Zambie (1983), le Zimbabwe (1983), le Ghana (1987), la Sierra Leone (1987), la Mauritanie (1988), le Soudan (1989), le Swaziland (1988), le Nigéria (1988), la Tanzanie (1990), l'Angola (1992), le Mozambique (1991), le Niger (1990), le Rwanda (1990), la Guinée (1992), le Burkina Faso (1991) et les Seychelles (1991).
7. Suite à son succès en Afrique, ce programme a été étendu à d'autres régions et transformé en programme mondial sous le nom de Programme des Nations Unies concernant la mise en place de dispositifs d'enquêtes sur les ménages, dont le PADEM est devenue une composante régionale. Les activités du PADEM ont pris fin en 1993 avec le retrait du financement du PNUD.

#### **Programme de mise en place de dispositifs de comptabilité nationale (NACP)**

8. Ce programme a été lancé en 1978 grâce à un financement du PNUD pour renforcer les capacités des pays africains dans le domaine des statistiques économiques de base et de la comptabilité nationale dans l'optique du Système de comptabilité nationale de 1968 (SCN 1968).
9. Ce programme avait pour but de fournir de l'assistance technique à six pays africains chaque année grâce à une série de missions. Il n'a pas atteint ses objectifs, une situation imputée aux raisons suivantes :
  - L'insuffisance des ressources allouées par les gouvernements africains au développement des statistiques économiques de base,
  - Le faible niveau de priorité accordé à l'élaboration d'un cadre de référence pour la compilation des comptes nationaux et des indicateurs économiques, et
  - L'influence des donateurs sur l'orientation du programme.
10. Cependant, malgré le retrait du financement du PNUD, la CEA a réussi à organiser sept ateliers et à effectuer un certain nombre de missions d'assistance technique dans les pays à partir de 1993.

### **Programme de formation statistique pour l'Afrique (PFSA)**

11. Le PFSA est devenu opérationnel vers fin 1979 grâce à un financement du PNUD. Son principal objectif était de rendre la région autonome dans le domaine de la formation statistique. Seize institutions de formation statistique ont pris part à ce programme. Par ailleurs, des institutions non africaines, plus précisément l'Institut de formation avancée pour les statisticiens des pays en développement de Munich et le Centre international des programmes statistiques (ISPC) ont été intégrés à ce programme en tant qu'institutions associées offrant des formations avancées et spécialisées.
12. Ce programme a effectué de nombreuses activités, notamment :
  - La formation de formateurs pour laquelle des bourses ont été offertes ;
  - L'organisation de réunions des responsables des institutions de formation participantes
  - L'élaboration de programmes normalisés de formation statistique de haut niveau ou de niveau intermédiaire ;
  - De courtes missions d'appui à la formation ; et
  - Des services consultatifs.
13. Ce programme, qui a joué un rôle important dans la formation statistique en Afrique au cours de la période 1978-1993, a cessé toute activité avec le retrait du financement du PNUD.

### **Programme de développement statistique pour l'Afrique (PDSA)**

14. Ce programme a été lancé en 1987 avec la fusion des composantes régionales et du NACP. Il a offert des services consultatifs avec l'appui d'une équipe de cinq experts dont deux en enquêtes sur les ménages, deux en formation statistique et le cinquième en comptabilité nationale.
15. Ce programme non plus n'a pas bénéficié de ressources suffisantes pour avoir de l'impact.

## **ANNEXE 5 : NOTE SUR LA MÉTHODE DE TRAVAIL UTILISÉE**

Au cours des missions effectuées dans les pays, les consultants ont eu des échanges de vues avec des responsables d'institutions d'utilisateurs et de producteurs de données, y compris des ministères et des services gouvernementaux, des ONG, des organisations de donateurs et des organismes internationaux, et la presse.

Les discussions avec les utilisateurs de données visaient, entre autres, à établir les points ci-après :

- La nature, les fonctions et les activités des utilisateurs. La manière dont ils utilisent les données le cas échéant.
- Le type de données dont ils ont besoin. Les données disponibles et leurs sources.
- L'adéquation des données actuelles en termes d'utilité, de précision, de complétude, de cohérence. Entre autres questions, les utilisateurs devaient indiquer si les données étaient produites à temps, désagrégées par sexe, et facilement accessibles.
- La manière dont les utilisateurs coordonnent leurs activités avec celles des producteurs de données.
- Leurs besoins éventuels en données nouvelles.

Quant aux échanges de vues avec les producteurs de données, ils visaient, entre autres, à établir les points suivants :

- Leur connaissance du Plan d'action d'Addis-Abeba.
- Leur perception de la priorité accordée à la statistique par les gouvernements.
- Leur rôle dans l'élaboration des principales initiatives gouvernementales.
- S'il y a eu ou non une évaluation des besoins en matière de données au cours des 10 dernières années.
- S'ils ont ou non un programme statistique de travail (annuel et à long terme).
- Les types de données qu'ils produisent et comment ils les produisent (cadre institutionnel, méthodes et procédures, y compris les contraintes et les problèmes).
- En cas d'assistance des donateurs, les procédures de coordination de leurs activités avec celles des producteurs de données et le mode de coordination de cette assistance.
- La manière dont ils traitent, analysent et archivent les données, l'existence ou non d'une base de données et les programmes de diffusion.
- Les nouveaux défis et le rôle que peuvent jouer la CEA et les organisations sous-régionales dans le développement de la statistique dans le pays.

Les consultants ont utilisé essentiellement le Plan d'action d'Addis-Abeba et les documents du CASD mis à leur disposition par la CEA. Au cours de leurs séjours, ils ont également consulté des documents obtenus auprès des institutions visitées, procédé à des échanges de vues avec les donateurs bilatéraux et multilatéraux et analysé les documents qui leur ont été fournis par ces derniers.

Au départ, les consultants avaient élaboré un certain nombre de questionnaires à utiliser pour rassembler des données auprès des institutions visitées. Une fois sur le terrain, ils n'ont utilisé ceux-ci que comme guide pour la collecte de l'information requise.

La responsabilité de la rédaction des rapports individuels a été répartie entre les consultants comme suit :

16. Consultant	17. Pays/Organisation
18. M. O.O. Ajayi	19. Égypte
	20. Botswana
21. M. Ayenew Ejigou	22. Mozambique
	23. Nigéria
24. M. Martin Balépa	25. Mauritanie
	26. Côte d'Ivoire
	27. ISSEA
28. M. Ben Kiregyera	29. Ouganda
	30. Organisations régionales et sous-régionales : CEA, CAE, SADC, CEDEAO
31. M. Michel Mouyelo- Katoula	32. Rwanda
	33. BAD, AFRISTAT, ISEA et ENSEA
34. M. Luc Mbong Mbong	35. Mali
	36. Cameroun

Le projet de rapport régional a été élaboré par Messieurs Ben Kiregyera et Michel Mouyelo-Katoula et commenté par les consultants Ayenew Ejigou, Martin Balépa et Luc Mbong-Mbong. Ces commentaires ont été consolidés par M. O.O. Ajayi qui a finalisé le rapport avant de le soumettre à l'Équipe spéciale du CASD.

## **ANNEXE 6 : COMPOSITION DE L'EQUIPE SPECIALE**

### **Membres de l'équipe nommés par le CASD**

- M. Alhaji Umaru, Federal Office of Statistics, Nigeria
- Dr. Abdulahi Hassen, Central Statistical Authority, Ethiopie
- M. John Kahimbaara, STATS, Afrique du Sud
- M. Bâ Khalidou, ONS, Mauritanie
- M. Siriki Zanga Coulibaly, INS, Côte d'Ivoire
- M. Martin Balépa, AFRISTAT
- M. Charles Iyela Lufumpa, Banque africaine de développement/Président
- M. Jason Onsembe, UNFPA
- M. Dickson Mzumara, CEA
- M. Jean-François Divay, INSEE
- M. Lars Lundgren, Statistics, Suède
- M. Richard Harris, Departement for International Development,  
Royaume-Uni
- Mme Diane Mansone, Banque mondiale
- M. Richard Martini/ M. Jurgen Heinmann, EUROSTAT, Commission  
européenne
- Mme Rebecca Sauer, Bureau du recensement des Etats-Unis